

LES CAHIERS DE L'AAR



FABRIQUE DE THÈSE UN APERÇU DE LA JEUNE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

N°1
MARS
2016

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Yann Calbérac – Maître de conférences – Université de Reims Champagne-Ardenne

Oliver Lazzarotti – Professeur des Universités – Université de Picardie Jules Verne

Stéphane Rosière – Professeur des Universités – Université de Reims Champagne-Ardenne

Anne Volvey – Professeure des Universités – Université d’Artois

RESPONSABLES DE LA PUBLICATION

Les doctorantes du CO.

COORDINATRICES DE L'ÉDITION

Clotilde Bonfiglioli - Doctorante-ATER – Université de Reims Champagne-Ardenne

Céline Burger - Docteure – Université de Reims-Champagne-Ardenne

Lauriane Létocart - Doctorante-PRAG - Université de Picardie Jules Verne

Camille Mortelette - Doctorante contractuelle - Université d'Artois

LES CAHIERS DE L'AAR (Amiens, Arras, Reims)

N°1 (2014)

FABRIQUE DE THÈSE
UN APERÇU DE LA JEUNE RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES

Les Cahiers de l'AAR : quelques mots du comité d'organisation.

Les Cahiers de l'AAR regroupent des communications issues des journées de l'AAR (Amiens, Arras, Reims), des temps de rencontres annuelles entre doctorant.e.s et chercheur.e.s confirmé.e.s organisés par les universités de Picardie Jules Verne (Amiens, EA Habiter le monde), d'Artois (Arras, EA Discontinuités) et de Reims Champagne-Ardenne (Reims, EA Habiter).

Ce premier numéro, à usage des doctorant.e.s, rassemble des communications de la première édition (2014) des journées de l'AAR. L'objectif des Cahiers de l'AAR est d'offrir un support de diffusion pour les jeunes chercheur.e.s en relation avec la thématique de la Fabrique de thèse. Autour de la question centrale « Qu'est-ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ? », la première édition s'est déroulée à l'Université d'Artois, sur la thématique « Etats de thèse. La fabrique de thèse » (septembre 2014), puis la deuxième à l'Université de Reims Champagne-Ardenne autour du thème « Recherche et normes scientifiques » (septembre 2015) qui fera l'objet d'une prochaine publication.

Chaque numéro reflètera ainsi les débats qui animent ces journées.

SOMMAIRE

P. 8 - Céline BURGER, Camille MORTELETTE

Introduction - Les journées de l'AAR : l'épreuve de thèse.

P. 12 – Un aperçu sur l'appel et le programme de la première journée (30 septembre 2014 à Arras)

P. 16 – Clotilde BONFIGLIOLI

Comment peut-on ne pas être Belge ? Identités polémiques et échanges interculturels au sein des entretiens qualitatifs.

P. 42 – Poliny NDONG BEKA II

Rédiger une thèse dans le contexte gabonais : entre opacité et abus de pouvoir.

P. 45 - Christian-Yann MESSE MBEGA

Rédiger une thèse sur la sécurité en Afrique centrale : entre secret-défense et confidentialité des informations dans les administrations.

P. 51 – Lauriane LÉTOCART

La thèse : épreuve temporelle, épreuve spatiale.

P. 57 – Cécile GREVIN

Habiter une thèse en CIFRE.

P. 62 – Camille MORTELETTE

Retour sur la première année de doctorat. L'épreuve de thèse et le cadre théorique.

P. 71 - Clotilde BONFIGLIOLI, Lauriane LÉTOCART

Conclusion - De l'épreuve à la résolution : la co-construction de l'objet-thèse et du sujet-chercheur.

INTRODUCTION

LES JOURNÉES DE L'AAR : L'ÉPREUVE DE THÈSE

Céline BURGER¹, Camille MORTELETTE²

Les *Cahiers de l'AAR* sont le résultat d'une réflexion engagée autour de l'épreuve de thèse entre les doctorant-e-s et les enseignant-e-s-chercheur-e-s des Universités d'Artois, Université de Picardie Jules Verne et Université de Reims Champagne-Ardenne. Nous sommes partis du constat que peu de temps d'échanges étaient aménagés autour de la thématique de la « *Fabrique de thèse* » en prenant en compte la composante géographie et aménagement du territoire. En outre, il existait une volonté commune de la part des doctorant-e-s et des enseignant-e-s chercheur-e-s des laboratoires concernés de se rapprocher et de travailler ensemble sur un projet commun. Afin de rapprocher les doctorant-e-s, le projet de journées d'échanges autour de cette thématique entre les doctorant-e-s et les enseignant-e-s-chercheur-e-s des différents laboratoires du réseau a émergé. Ainsi, les deux premières éditions des journées de l'AAR (septembre 2014 à l'Université d'Artois et septembre 2015 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne) se sont structurées comme un temps d'accompagnement et un lieu d'échange autour de la problématique centrale « *Qu'est ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ?* ». Certaines communications délivrées lors de la journée d'Arras sont collectées dans ce premier numéro des *Cahiers de l'AAR*. Ce recueil constitue, à présent, un socle théorique pour de prochaines réflexions à mener sur cette thématique.

Le comité d'organisation, constitué par des doctorantes des trois laboratoires (EA Discontinuités, Arras ; EA Habiter le Monde, Amiens ; EA Habiter, Reims), a rapidement choisi d'axer ces journées sur l'épreuve de thèse, c'est-à-dire sur les difficultés rencontrées par tout-e-s jeunes chercheur-e-s pendant son doctorat. Les thèmes proposés au sein de l'appel à communication de la première journée « *Etats de thèse. La fabrique de thèse* » (Arras, septembre 2014) étaient « le/la doctorant-e face aux institutions », « l'économie de thèse », « le terrain et le discours scientifique » et la « construction du doctorant, entre posture et

¹ Docteure, Université de Reims Champagne-Ardenne, courriel : celine.burger@yahoo.fr.

² Doctorante, Université d'Artois, courriel : camille.mortelette@gmail.com.

contraintes ». L'appel la seconde journée « Recherche et normes scientifiques » (Reims, septembre 2015) comportait cinq axes, non restrictifs : « Le / la doctorant-e face aux institutions de la recherche », « Le processus d'écriture », « Terrain et discours scientifiques », « Les frontières disciplinaires » et « Les temps de la thèse ». Si certains ouvrages méthodologiques abordent ces questions de manière pertinente³, engager une réelle discussion avec des interactions directes entre encadré-e-s et encadrants, nous apparaissait pertinent et nécessaire.

Ce premier numéro des *Cahiers de l'AAR* propose un aperçu de la manière d'appréhender la thèse par la jeune recherche en géographie et aménagement du territoire en publiant six articles issus des communications présentées lors de la première édition des journées de l'AAR, le 30 septembre 2014, à l'Université d'Artois à Arras. Ces articles ont été répartis en deux rubriques, la première porte sur la confrontation aux terrains et la seconde sur le positionnement des chercheur-e-s.

La première rubrique pose un ensemble de questionnements relatifs à la manière d'appréhender le terrain pour les jeunes chercheur-e-s. Le travail de terrain est un élément majeur dans la recherche, son approche place les chercheur-e-s face à des problématiques parfois inattendues et nécessite par conséquent de s'interroger sur la démarche qui les amènent aux terrains. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les quatre présentations retenues dans cette rubrique. Ainsi, **Clotilde Bonfiglioli** (EA Habiter, Reims) montre comment l'identité du/de la chercheur-e peut influencer sur son rapport aux terrains et à ses acteurs. Plus particulièrement, elle pose la question du statut « d'étranger » sur le terrain en l'illustrant par son étude menée dans des communes situées en périphérie flamande de Bruxelles-Capitale (Belgique). Chaque terrain place le/la chercheur-e dans un contexte propre, les travaux de **Poliny N'Dong Beka** (EA Habiter, Reims), dans un contexte gabonais entre corruption et pouvoir, l'ont amené à rencontrer des difficultés d'accès à l'information qui posent plus largement un ensemble de questionnements relatifs aux possibilités de contournement face à la résistance du terrain. Cette difficulté de l'opacité du terrain marque également la présentation de **Christian-Yann Messe Mbega** (EA Habiter, Reims), dont les travaux portent sur la politique sécuritaire des organisations régionales en Afrique Centrale, sujet indissociable de celui de l'accès et de la diffusion de l'information. La question de l'opacité

³ HUNSMANN Moritz, KAPP Sébastien (2013), *Devenir chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales*, éd. EHESS, 360 p.

du terrain pose d'autres difficultés notamment épistémologiques à savoir de quelles manières les chercheur-e-s fabriquent la science. **Lauriane Létocart** (EA Habiter le Monde, Amiens), agrégée en géographie, pose la question de la difficulté du traitement du terrain quand les matériaux tendent à s'accumuler.

Cette question de l'identité des chercheur-e-s nous amène à une seconde rubrique traitant du positionnement du/de la chercheur-e et de la présentation de son objet de recherche. Les deux articles de cette rubrique présentent des travaux de thèse conduits selon des modalités administratives qui influent nécessairement sur les recherches et le positionnement du / de la chercheur-e. **Cécile Grevin** (EA Habiter le Monde, Amiens), en thèse CIFRE, rencontre des problèmes de positionnement entre son activité de recherche et son activité au Conseil Général de la Somme du fait notamment de décalages entre les temporalités de l'institution et les temporalités de la recherche mais aussi des difficultés liées à la double casquette employée du Conseil Général et doctorante. **Camille Mortelette** (EA Discontinuités, Arras), avec ses travaux sur la reconversion du bassin minier du Nord-Pas-De-Calais, souligne les difficultés que peut rencontrer un-e étudiant-e en première année de doctorat et insiste sur la difficulté de se construire un positionnement et de s'approprier un objet de recherche.

Les deux rubriques restent intimement liées : comment appréhender le terrain sans s'interroger sur sa propre identité et comment parvenir à un positionnement dans la recherche sans questionner son influence sur les résultats de cette dernière ?

Lors de ces journées, d'autres communications orales, non retranscrites dans ces cahiers, ont permis d'approfondir ces questions relatives au positionnement du / de la jeune chercheur-e sur son terrain, à sa nécessaire posture dans un champ de recherche particulier ou encore à son rapport aux institutions de la recherche. Ainsi, en septembre 2014, **Jany-Hélène Riehl-Danelutti** (EA Habiter, Reims) en reprise d'étude et employée au sein du groupe immobilier Plurial, partageait avec nous son rapport de salariée du privé avec les institutions de la recherche universitaire : « *Parfois j'ai l'impression d'être un gars du bâtiment au sein du monde universitaire et inversement (...) il faut que j'arrête de me sentir visiteuse parmi vous* ». Aussi, comment parvenir à conduire une recherche adossée à son activité salariée ? Pour **Charlotte Poupon** (EA Discontinuités, Arras), journaliste pendant dix ans et officier de réserve pour la marine, c'est l'expérience professionnelle qui a inspiré la construction de son objet de recherche sur « le design des spatialités des 'voyages extraordinaires' ou comment

lutter contre le stress des individus en situation d'isolement et de confinement ». Son sujet, qu'elle a présenté en septembre 2014 à Arras, s'intéresse aux degrés d'habitabilité de zones de vie particulières telles que les sous-marins.

Les textes partagés dans ce recueil reflètent la richesse de ces échanges. Le succès de ces journées a motivé d'autant notre volonté de continuer à favoriser ces échanges, si rares, entre doctorant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s autour de la thématique de la « *Fabrique de thèse* ». En outre, ces journées ont permis la création d'un espace de discussion ouvert et bienveillant entre les doctorant-e-s et les enseignant-e-s chercheur-e-s ; ces derniers n'hésitant pas à donner de nombreux conseils tirés de leurs expériences personnelles. La prochaine édition des journées de l'AAR est programmée pour novembre 2016 à l'Université de Picardie Jules Verne.

Note à l'attention des lecteurs : les textes ne sont pas formellement normés. Le choix a été laissé aux doctorants de les présenter sous forme d'article ou de communication orale ce qui explique leur hétérogénéité.

LES APPELS ET LES PROGRAMMES – 2014 - 2015

Arras, 30 septembre 2014

APPEL À PROPOSITION JOURNÉE AAR D'ARRAS - 30 SEPTEMBRE 2014

ETATS DE THESE

« Qu'est-ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ? »



Les journées doctorales AAR (Amiens, Arras, Reims) s'adressent aux doctorant-e-s de nos trois laboratoires (Habiter le monde, Discontinuités et Habiter). Elles sont conçues comme un temps d'accompagnement de la thèse et un lieu d'échanges entre doctorant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s, dans une réflexion portée à l'échelle de nos trois pôles. Cette manifestation inaugurale débouchera sur l'organisation annuelle d'une journée AAR.

Cette première édition aura lieu à l'Université d'Artois (pôle d'Arras), le 30 septembre 2014 de 9h30 à 17h30. Elle est organisée par des doctorant-e-s des laboratoires associés dans le projet.

Cette première journée aura pour thématique « L'épreuve de thèse » et elle s'organisera autour de cette problématique centrale « *Qu'est-ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ?* ». Lors de cette journée, les doctorant-e-s seront donc amené-e-s à **exposer de manière problématisée leur principale difficulté scientifique**. Cinq axes ont été définis pour conduire la réflexion. Les problèmes qu'ils abordent ne sont toutefois **pas restrictifs**. D'autres questions peuvent aisément être soulevées dans les propositions de communication

A1. Le doctorant face aux institutions de la recherche

Ce premier axe se propose d'interroger la **place d'un-e jeune chercheur-e** dans le monde de la recherche et notamment son **rapport aux institutions**. Les doctorant-e-s pourront ainsi aborder leurs **difficultés de positionnement dans leur laboratoire** (par exemple, vis-à-vis des recherches qui y sont conduites, leur intégration dans des programmes de recherche, etc.). La question de la **relation entre doctorant-e-s et directeur-e(s) de recherche** est également primordiale. Il s'agit plus généralement de comprendre comment le/la doctorant-e s'adapte aux **enjeux institutionnels de la recherche** et aux **contraintes du monde universitaire**.

A2. L'économie de la thèse

Le/la doctorant-e doit, dans un **temps** relativement **limité**, **rédiger** une thèse de qualité, **communiquer** et **publier** à partir de ses recherches et ce, souvent, en assurant des **enseignements**. Dans un contexte de recrutement tendu, la question des **stratégies à adopter pour « rentabiliser » sa thèse** est omniprésente dans l'esprit des jeunes chercheur-e-s. Aussi, il/elle doit se fixer rapidement des **objectifs précis** sans parfaitement maîtriser ce monde de la recherche. Cet axe propose d'aborder des problèmes aussi divers que :

- **Des choix et des limites dans le traitement de son sujet** (Que puis-je faire dans le temps imparti ? Puis-je tout traiter avec la même rigueur ?, etc.) ;
- **Des choix à réaliser pour valoriser son sujet** (quels colloques / quelles revues cibler ? Pour quels objectifs ? Quand et comment communiquer / publier ?) ou encore les questions d'**ouverture à l'international**, d'**insertion au sein de réseaux de recherche**, etc.
- **Des choix à faire concernant le volet enseignement du/de la doctorant-e chercheur-se** (Quelle articulation possible entre la recherche menée et l'enseignement ? Quelle posture enseignante adopter avec de jeunes adultes ? Quels outils et démarche pédagogiques employer ? Comment se consacrer efficacement à ces enseignements ?)
- **Des problématiques liées au financement ou à l'absence de financement du / de la doctorant-e**. Quel rapport avoir avec les institutions financières ? Peut-on s'assurer d'une vraie indépendance de la recherche ? Comment garder un positionnement éthique lorsque l'on est à la fois chercheur et acteur (cas des CIFRE par exemple) ?

A3. Terrain et discours scientifique

Le **travail de terrain** constitue encore une partie importante de la recherche contemporaine. Il nécessite un **apprentissage** long ainsi qu'un esprit pragmatique. Des **problématiques relationnelles** complexifient cette démarche (**appréhension** de communication, peur de la **confrontation** à des acteurs revendicatifs,...) mais

aussi **identitaires** (mon identité et ma propre histoire peuvent-elles influencer sur mon rapport au terrain et à ses acteurs ?). La **préparation** et la **conduite** des entretiens sur son terrain d'étude soulèvent de nombreuses questions d'ordre **financier, organisationnel, linguistique**, etc.

A4. La construction du doctorant, entre posture et contraintes

Ce dernier axe envisage un **retour réflexif** sur le travail de thèse. Les thèmes pouvant être abordés sont variés comme l'importance du **doute** et de la **remise en cause** de ses pistes d'étude, leur **construction** et leur **évolution** épistémologique, la **gestion** du stress des échéances et des **bilans**, comme les rapports d'avancement ou encore l'**appréhension** de la rédaction.

MODE DE COMMUNICATION	Les présentations de ces épreuves de thèse problématisées feront l'objet de communications orales de quinze à vingt minutes en français ou en anglais .
FORMAT DES PROPOSITIONS DE PARTICIPATION	Votre proposition devra comprendre la présentation concise de votre difficulté scientifique et de la problématique qu'elle soulève en 2000 signes maximum .
DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS	18 mai 2014 (inclus)
RETOUR DU COMITE SCIENTIFIQUE	Juin 2014
TENUE DE LA JOURNEE	30 septembre 2014 Université d'Artois, Arras, Maison de la Recherche, Salle des colloques

LES PROPOSITIONS DOIVENT ETRE ENVOYEEES A L'ADRESSE ELECTRONIQUE :
journeesdejaar@gmail.com

Ces journées feront l'objet d'une publication à usage interne des Laboratoires des Universités d'Arras, Amiens et Reims, dans l'objectif de constituer un fonds mobilisable par leurs doctorant-e-s.

LA JOURNEE DU 30 SEPTEMBRE 2014

Matin : Communications orales

Pause déjeuner

Après-midi : Communications orales et restitution sous forme d'un rapport d'étonnement.

La prise en charge du déplacement des participants est assurée par leurs laboratoires respectifs. Le repas des participants est pris en charge par le laboratoire Discontinuités (Arras).

LE COMITE D'ORGANISATION	LE COMITE SCIENTIFIQUE
Clotilde Bonfiglioli, EA Habiter (Reims)	Yann Calbérac, EA Habiter (Reims)
Céline Burger, EA Habiter (Reims)	Olivier Lazzarotti, EA Habiter le Monde (Amiens)
Lauriane Létocart, EA Habiter le Monde (Amiens)	Stéphane Rosière, EA Habiter (Reims)
Camille Mortelette, EA Discontinuités (Arras)	Anne Volvey, EA Discontinuités (Arras)



ETATS DE THESE

« Qu'est-ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ? »

Université d'Artois – Maison de la recherche- Salle des colloques

9h : Accueil des participants

9h30 : Mot des organisateurs

9h45 : Introduction à la journée

Anne Volvey – Discontinuités

10h15 – 12h : Session 1

Rédiger une thèse dans le contexte gabonais : entre opacité et abus de pouvoir

Poliny NDONG BEKA - Habiter (Université de Reims)

Rédiger une thèse sur la sécurité en Afrique centrale entre secret-défense et confidentialité des informations dans les administrations

Christian-Yann MESSE MBEGA - Habiter (Université de Reims)

Comment peut-on ne pas être belge ? Quand préjugés et sensibilités questionnent l'identité du chercheur
Clotilde BONFIGLIOLI - Habiter (Université de Reims)

Table ronde

12h – 13h30 : Pause déjeuner

13h30 -16h30 : Session 2

Les effets positifs ou pervers de l'action publique dans le domaine de l'accès social à la propriété en période de changement social majeur

Jany-Hélène RIEHL DANELUTTI - Habiter (Université de Reims)

Le design des spatialités des « voyages extraordinaires » ou comment lutter contre le stress des individus en situation d'isolement et de confinement

Charlotte POUPON - Discontinuités (Université d'Artois)

Le tourisme en Baltique allemande

Laurianne LETOCART - Habiter le monde (Université d'Amiens)

La reconversion culturelle du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, projets de reconversion et construction d'une nouvelle identité territoriale

Camille MORTELETTE - Discontinuités (Université d'Artois)

Fleuve, territoire, société : habiter la Somme

Cécile GREVIN - Habiter le monde (Université d'Amiens)

Table ronde

16h30 : Conclusion de la journée

Yann Calbérac - Habiter

17h : Pot de clôture

Renseignements et inscriptions sur journeesAAR@gmail.com

Comité d'organisation : Clotilde Bonfiglioli, Céline Burger, Laurianne Letocart, Camille Mortelette



Comment peut-on ne pas être Belge ?

Identités polémiques et échanges interculturels au sein des enquêtes qualitatives.

Clotilde BONFIGLIOLI⁴

Résumé

Cette contribution analyse l'intersubjectivité entre enquêteur / enquêtrice et enquêté(e) sur un terrain qualitatif en proie à des sensibilités identitaires. L'étude de l'interaction chercheur(e)⁵ - enquêté(e) explique ici les conditions, les fondements et l'intérêt d'une conduite empathique de la recherche comme méthode pertinente de collecte de données.

Mots-Clefs

Entretiens, (Inter)Subjectivité(s), Empathie, Langues, Cultures, Identités collectives.

Introduction

Cette intervention questionne les effets induits par l'identité française et francophone d'une doctorante sur une recherche qui analyse les territorialités de deux groupes identitaires, francophone et néerlandophone, en confrontation, en périphérie flamande de Bruxelles-Capitale. Alors qu'une minorité francophone significative réside dans ces communes de la périphérie de Bruxelles-Capitale, les autorités flamandes ont rebaptisé ce territoire « *Vlaamse Rand* » [« périphérie flamande »] en 1996. Ces autorités ainsi que des associations, publiques et privées, y conduisent des actions de préservation de la culture flamande et de la langue néerlandaise, cherchant à terme à exclure toute pratique linguistique allophone⁶. Le travail de

⁴ Doctorante-ATER, EA 2076 Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne.

⁵ « Chercheuse ? chercheur ? chercheure ? Les trois formes sont attestées. (...) Le féminin n'est pas neutre. » (Lenoble-Pinson, 2006, pp. 648-649). L'emploi des féminins « enquêtrice » ou « chercheure » renvoient dans ce texte à l'identité de l'auteure. Pour autant, la question du genre n'entre pas en compte dans la problématique de recherche exposée au sein de cet article.

⁶ En sociolinguistique, le terme allophone désigne une personne qui, sur un territoire donné, a pour langue première une langue différente de celle officiellement reconnue sur ce territoire.

thèse pose alors la question « *Un francophone peut-il réellement se sentir habitant du Vlaamse Rand ?* ».

Ce terrain, géographiquement et culturellement proche, nécessite une analyse de l'intersubjectivité entre enquêtrice et enquêté(e). Aussi, le développement revient-il sur des situations de terrain qui éclairent un différentiel culturel productif de savoir. L'identité « publique », sociale et immédiate de la chercheuse (non pas comprise dans toute sa complexité), française et francophone, suscite des discours chez les acteurs du terrain, révélateurs de modes de pensées culturellement ancrés. En quoi les interpellations identitaires vécues lors d'entretiens qualitatifs, aussi déstabilisantes soient-elles pour la / le doctorant(e), sont-elles des données pertinentes pour la recherche ? Pourquoi est-il nécessaire de ne pas limiter ces paroles ? En quoi fournissent-elles des informations sur les fondements des identités collectives ?

Le développement souhaite démontrer le nécessaire « *examen d'identité* » (Maalouf, 2001, p. 23) de la chercheuse et la validité d'une recherche empathique afin de traiter un objet de thèse touchant à une étude psychosociologique de l'espace en périphérie de Bruxelles-Capitale. Il enrichit ainsi une réflexion épistémologique, méthodologique et multidisciplinaire sur les confrontations entre identités, territoires, langues et cultures.

1. Une nécessaire « étogéographie » (Lévy, 1993, 1995) ? Vers une recherche empathique.

1.1. L'« extranationalité » française

Bien que les réalités sociolinguistiques de la périphérie de Bruxelles-Capitale témoignent de l'internationalisation de sa population (Degadt *et al.*, 2012 ; Janssens, 2014), dans les mémoires collectives belges, ce territoire reste « disputé » entre francophones et néerlandophones. Aussi, ma francophonie et mon extranationalité française sont pour certains enquêtés, voire pour certains chercheurs, des handicaps compromettant mon discernement scientifique ou encore ma légitimité à traiter cet objet. Pour les uns, je ne suis qu'une francophone jugeant avec complaisance les positionnements francophones en périphérie de Bruxelles-Capitale. Pour les autres, je suis une jeune chercheuse dont les conclusions sont manipulables et peuvent servir certains de leurs intérêts communautaires (francophones, notamment). Pour d'autres encore, ma culture nationale est empreinte de l'idéal de l'Etat-

Nation ; un idéal qui condamne trop durement toute forme de communautarisme. Ma position de chercheuse fait donc apparaître certaines altérophobies et autophilies : stéréotypes et préjugés surgissent que je sois assimilée à l'endogroupe⁷ ou à l'exogroupe⁸ des enquêtés. L'ensemble de ces prétendues caractéristiques identitaires de la chercheuse (qui ne sont révélées que par la mise en contraste avec un interlocuteur) et sa prise à partie au sein de relations interculturelles permettent finalement de mieux appréhender et comprendre les présupposés culturels des cohabitations en périphérie de Bruxelles-Capitale. La révélation par les enquêtés des représentations identitaires que suscite l'enquêtrice, dans un contexte pré- / intra- / post-dialogique, reflète leurs modes de pensées. Face à « *la pauvreté de la littérature psychosociale portant sur le conflit linguistique belge* » (Klein et al., 2012, p. 30), ces échanges informent sur les fondements des appartenances identitaires des enquêtés alors que les débats autour de la langue, de la culture, de l'identité, du territoire, des notions d'intégration et d'assimilation fondent l'expérience habitante « périphérique » et que « *dans le contexte d'une nation multiethnique comme la Belgique, la coexistence de différents regards sur le passé est inévitable.* » (Klein et al., 2012, p. 31).

1.2. De l'épistémologie de la recherche égoïque à la recherche empathique.

Les géographes francophones qui se sont penchés sur l'égo-géographie constatent unanimement que les développements méthodologiques questionnant les variables identitaires et émotionnelles de la recherche sont rares (Levy, 1993, 1995 ; Volvey, 2012 ; Calbérac, Volvey, 2015). Alors qu'ils sont nombreux à recourir au terrain qualitatif (aux entretiens « semi-directifs » ou « non-directifs » notamment), la plupart des chercheurs interrogent peu leurs pratiques (Calbérac, 2010 ; Lefort, 2012). Plus généralement, les projections émergeant des échanges (Memmi, 1999) ou les traductions narcissiques se manifestant dans les écrits scientifiques (Volvey et al., 2012) sont finalement peu abordées par la recherche en sciences humaines. Les dangers du « *diary disease* »⁹ (Geertz, 1988 citée par Blidon, 2012, p. 537) ou la peur de l'héroïsation de soi face à ses difficultés de recherche (Olivier de Sardan, 1995, p. 71) semblent continuellement condamner le terrain qualitatif à l'approximation. Cette non-réflexivité en fait indéniablement un « *parent pauvre de la « réflexion méthodologique* »

⁷ Groupe auquel s'identifie un individu et avec lequel il aime interagir (il présente des stéréotypes et des comportements positifs à l'égard des personnes relevant de ce groupe d'appartenance).

⁸ Groupe auquel ne s'identifie pas un individu.

⁹ « Journal des maux ».

(Beaud, 1996, p. 226). Dès ses travaux de thèse, Jacques Lévy (1993 ; 1995) revendiquait pourtant l'importance de conduire une égo-géographie tant « *la subjectivité des chercheurs fait partie des facteurs de production de la recherche.* » (Lévy, 1993, en ligne).

Les postures postmodernistes ont démontré l'incontournable « *reality reconstruction* » de la recherche. Dans leur manuel de méthodologie qualitative, Howard Schwartz et Jerry Jacobs évoquent précisément l'importance des sensibilités enquêteur / enquêtrice-enquêté(e) pour révéler des données utiles à la recherche : « *Appropriate or relevant questions are seen to emerge from the process of interaction that occurs between the interviewer and the interviewees [...] ; the success of this undertaken is ultimately contingent about the skill and sensitivity of the interviewer.* »¹⁰ (Schwartz, Jacobs, 1979, p. 40)

Mais cette prise de conscience culturelle dans l'interaction, fournissant des informations identitaires utiles à la recherche, ne condamne pas son objectivité, bien au contraire. Les géographes féministes post-modernistes (Bondi, 2003, 1999 ; Bondi *et al.*, 2002 ; Rose, 1996, 1997) « *ont contribué à remettre en cause la neutralité axiologique au sens strict et à légitimer la nécessité de se situer par rapport à son objet d'étude* » (Blidon, 2012, p. 537). L'acceptation de la « situation de la chercheuse » n'induit pas forcément l'inclusion de ses choix idéologiques ou de ses positionnements dans la recherche. La neutralité axiologique, définie par Max Weber (Weber, 1917), évinçait le « jugement de valeurs » afin d'imposer le « rapport aux valeurs ». La traduction littérale de l'expression allemande « *Werturteilsfreie Wissenschaft* » revient en français à « connaissance libre de préjugés ». Aussi, toute chercheuse est nourrie, comme tout un chacun, de préjugés et de valeurs transmises par ses héritages culturels. Son travail, pour parvenir à l'objectivité, expression qui sera donc préférée à neutralité, consiste à écouter et prendre en compte avec bienveillance ses affects au sein de la situation d'enquête (afin de discerner les jugements qui en résultent), dans le même temps qu'il convient de comprendre en profondeur ceux des enquêtés. Marianne Blidon considère la réflexivité comme « *condition de validité scientifique de l'enquête de terrain.* » (Blidon, 2015, en ligne).

Cette compréhension profonde des enquêtés, définie comme « recherche compréhensive » ou

¹⁰ Proposition de traduction : « *Les questions appropriées et pertinentes émergent du processus d'interaction qui se produit entre enquêteur et enquêtés [...] ; le succès de cette compréhension dépend finalement des compétences et de la sensibilité de l'enquêteur.* »

« empathique » depuis les travaux pionniers du psychologue humaniste Carl Rogers (Rogers, 1951), « *est un processus d'entrée dans le monde perceptif d'autrui, qui permet de devenir sensible aux mouvements d'affects qui se produisent chez ce dernier, tout en gardant la conscience d'être une personne séparée de lui.* » (Simon, 2009, p. 29). L'empathie, si elle exclut la distanciation, n'est donc pas pour autant synonyme d'identification. Elle est synonyme de compréhension de l'intériorité subjective d'autrui. « *Progressivement, les définitions ont intégré la notion de compréhension des émotions d'autrui, notamment grâce aux travaux de Jean Piaget*¹¹ [Brunel, Martiny, 2004], *qui introduit le processus cognitif de décentration de son propre point de vue (...) Si l'empathie émotionnelle permet de ressentir la même émotion qu'autrui, il est fondamental de pouvoir déterminer qui est la source de cette émotion, afin de faire l'expérience de ce que les autres ressentent sans confusion avec soi-même.* » (Narme, 2010, p. 295). Le terme même d'empathie paraît polémique et semble, à premier abord, limité aux soins cliniques et psychologiques (Simon, 2009). C'est son interprétation issue de son étymologie récente qu'il faut prendre en compte, c'est-à-dire reliée au néologisme allemand *Einfühlung* défini par Vischer dès 1873 (Vischer, 1927), donnant l'anglais « *Empathy* » et signifiant le rapport entretenu par un sujet avec une œuvre dont il souhaite atteindre le sens profond. Les méthodes compréhensives ont rencontré un important écho dans les sciences humaines. « *La compréhension y est unanimement définie comme ressource que le sociologue doit mobiliser au mieux pour contrecarrer les obstacles à la communication découlant des différences d'appartenance sociale entre les protagonistes. S'il est utopique d'effacer cette distance sociale, il est indispensable de la dépasser. Mais comment ?* » (Demazière, 2008, p.17). Les distances, de nature sociale ou culturelle, ne peuvent évidemment pas s'effacer durant l'interaction chercheure-enquêté. Accepter que le savoir soit situé permet de saisir les projections identitaires provoquées par la présence de la chercheuse comme source d'informations pour la recherche.

1.3. Française et francophone, connivences et confrontations. Pour une meilleure compréhension des stéréotypes communautaires belges.

A l'instar d'Amin Maalouf (2001), nombreux sont les penseurs qui font la démonstration de

¹¹ Dans *La Représentation du monde chez l'enfant* (1926), Jean Piaget fonda sa méthode de l'« entretien critique ». Il repose notamment sur la contre-argumentation, qui l'éloigne clairement de l'approche empathique : lorsque l'enfant donne sa réponse, Piaget lui soumet la réponse opposée d'une personne tiers afin d'évaluer sa réaction.

la nature composite de l'identité individuelle, rejetant le déterminisme de caractéristiques dominantes (ici la langue) au sein de nos personnalités. *« L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un « dosage » particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre. »* (Maalouf, 2001, p. 8). Cette phrase définit parfaitement le principe philosophique de l'ipséité (toute personne est unique et absolument distincte de toute autre) (Ricoeur, 1990) et démontre la multiplicité de la personnalité qui ne se réduit pas à l'identité culturelle ou nationale. *« L'individu n'est pas enfermé dans une seule catégorie sociale : tout au long de sa vie, il est membre, de façon contrainte ou choisie, de groupes plus ou moins nombreux. »* (Auger, 2005, p. 134). Pour le linguiste Philippe Charaudeau, il ne fait aucun doute que Français et Belges francophones relèvent d'une culture différente malgré l'usage de la langue française : *« comment expliquer que les cultures française, québécoise, belge, suisse, voire africaine et maghrébine (à une certaine époque) ne sont pas identiques malgré l'emploi d'une même langue ? » « Ainsi s'est construit la symbolique du « génie » d'un peuple : nous serions tous les dépositaires d'un don qui nous serait transmis de façon naturelle : la Langue. Une langue qui perdure à travers le temps, ce pourquoi on continue à dire, à tort, que l'on parle ici la langue de Molière, là la langue de Shakespeare, là encore la langue de Goethe, Dante, Cervantès ou Camoens. »* (Charaudeau, 2001, p. 342) Ce linguiste invite à assimiler non pas langue et culture mais « discours » - c'est-à-dire les usages de la langue - et culture. Il distingue ainsi identité linguistique et identité discursive. Le langage est un apprentissage social au sein de chaque communauté particulière. Il est propre à chaque environnement cognitif (Sperber, Wilson, 1989). Ce n'est pas en soi l'usage de la langue mais le recours à des savoirs communs qui sont nécessaires pour se comprendre. Ces conclusions laissent donc entendre que ma culture française et francophone ne me rend pas plus apte à comprendre les francophones de Flandre que les autres habitants de cette région. Beaucoup d'autres appartenances communes peuvent favoriser la communication entre deux individus et leur perception d'une réalité.

Pourtant, lors de nos entretiens, les francophones m'associent pourtant parfois, tout comme eux, à un groupe « latin » (cool, rigolo, sympathique) par opposition à un groupe « german » flamand (strict et sérieux). Argumentation connue en Belgique, pour les francophones, les administrations publiques devraient s'adapter à la « langue des gens » (principe de personnalité) et non à la « langue du sol » (principe de territorialité). La territorialité de l'usage des langues est le principe en application en Belgique. Les francophones opposent un

droit « latin » « des gens » à un droit « germain » « du sol ». Aussi, des argumentations se mettent en place durant ces entretiens et certains indiquent que « *nous [lui et moi] sommes des Latins* » et qu'« *eux [les Flamands] sont des Germains* » (entretien réalisé en juillet 2010 dans le cadre d'un mémoire de recherche avec un élu francophone de la périphérie à Wezembeek-Oppem, commune à facilités linguistiques¹²). Un mécanisme d'inclusion de la chercheuse dans un « *Nous, francophone* » face à un « *Eux Germains* » a régulièrement été noté durant les entretiens. Tout interlocuteur francophone se trouverait-il ainsi associé à ces schémas propres aux mémoires collectives ? Ces précisions identitaires, rendues possibles par le dialogue, informent sur l'« ethnicisation » des représentations des identités culturelles. Les consciences collectives intègreraient des caractéristiques propres à chaque communauté unie par des origines communes. Il en résulterait ainsi des traits « génétiques » communs (Connor, 2002) (Tableau 1, Klein *et al.*, 2012). « *Les francophones c'est toujours parlare, parlare, parlare ... mais pour agir ! C'est très dur de gouverner avec des francophones.* » (entretien avec une élue néerlandophone d'une commune à facilités linguistiques, juillet 2013). Les personnes se qualifiant de « flamandes » m'assimilent, elles également, à un groupe francophone et me renvoient aussi fréquemment les origines de mon nom de famille qu'elles associent, de manière péjorative, à l'immigration italienne en Belgique. Aussi, ces rencontres m'ont confrontée à des « *injonctions* » (Blidon, 2012, p. 526) identitaires auxquelles je ne m'attendais parfois pas (encadré 1). « *Le Flamand est travailleur et économe. Les francophones ne font pas d'effort ! Regardez les taux de chômage en Wallonie ! (...) Nous parlons la langue majoritaire de l'Etat, pour avoir un emploi qualifié aujourd'hui, il faut parler en néerlandais (...) Vous-même, il va falloir faire un effort si vous venez vivre ici.* »

¹² Ce statut de communes à facilités, obtenu en 1962-1963 lors de la fixation définitive de la frontière linguistique belge, permet aux habitants francophones de communiquer avec l'administration communale en français et d'obtenir sur demande leurs documents administratifs dans leur langue maternelle. Les communes à facilités linguistiques de la périphérie flamande regroupent aujourd'hui de très fortes majorités francophones. A l'été 1961, la majorité flamande au Parlement parvient à faire abolir le volet linguistique du recensement décennal de la population. L'objectif de cette suppression était d'obtenir une fixation définitive des frontières linguistiques. Auparavant, selon les dispositions de la loi de 1932, ce recensement pouvait modifier le statut (francophone ou néerlandophone) des communes situées le long de la frontière linguistique. De plus, dans les communes où une forte minorité était implantée et où 20% des électeurs de la commune au moins en faisaient la demande, des facilités linguistiques pouvaient être accordées à la minorité (informations et papiers officiels dans les deux langues, fonctionnaires bilingues). Ces changements, entre la première fixation de la frontière linguistique en 1932 et sa fixation définitive en 1961, se faisaient systématiquement en faveur d'une francisation croissante des communes périphériques de Bruxelles-Capitale. Dès lors, les Flamands craignaient la reconnaissance de l'extension de la « *tâche d'huile* » francophone en périphérie bruxelloise. Les élus flamands décident alors de bloquer la publication des résultats du recensement décennal de 1947 jusqu'en 1954 en raison de ce volet linguistique. Ce recensement était favorable à la mise en place de nouvelles facilités linguistiques pour les francophones en périphérie flamande. Ainsi, il est communément répété que les recensements linguistiques sont interdits en Belgique. En réalité, il est seulement interdit de coupler le recensement linguistique au recensement général décennal coordonné par l'INS (Institut National de Statistique). En dépit de ces représentations, rien n'interdit de conduire des recensements linguistiques dans un autre contexte.

(entretien avec un membre du milieu associatif et culturel flamand à Beersel en juillet 2014).

Certains de mes interlocuteurs francophones ont acquis la certitude que ma culture particulière est très proche de la leur. Ce même élu local francophone qui me percevait comme « latine » m'indique que, pour contrer les lois linguistiques flamandes qui imposent lors des conseils communaux [municipaux] l'usage exclusif de la langue de la région, il cite des auteurs français (Voltaire, Molière, La Fontaine, ...) pendant les séances, toute citation pouvant être restituée dans sa langue originale *« Ce qui fait que je suis devenu un grand spécialiste des citations parce qu'une citation, peut se donner, peut s'exprimer, même dans un conseil communal, dans la langue de la citation. Et mes citations sont à 99% en français ! [Rires] Ça c'est mon clin d'œil, comment dirais-je, à celui qui vient me surveiller dans la salle et qui peut rien dire. Bon, je m'excuse de rentrer dans les détails ... »* (entretien réalisé dans le cadre d'un mémoire de recherche avec un élu francophone d'une commune à facilités linguistiques, juillet 2010).

Encadré 1 – Réactions suscitées par ma présence dans l'assistance d'un conseil communal d'une commune sans facilité linguistique de la périphérie, le 30 mars 2015.

Une élue avait annoncé en fin de conseil que je souhaitais trouver des volontaires dans la commune pour mon étude.

En fin de conseil, un élu flamand : *« Ce n'est pas parce que Madame « Bonfiglio » a l'air charmante et qu'elle a un nom de famille très rigolo qu'elle peut se permettre de vouloir intervenir au sein d'un conseil sans s'être préalablement présentée. »*

A la sortie du conseil, un habitant néerlandophone : *« Ne le prenez pas pour vous. C'est juste que vous auriez dû dire que vous veniez. Au final, il a même plaisanté sur votre nom de famille. »*

Moi : *« Oui, ce n'est pas bien grave. Vous accepteriez de participer à mon étude ? C'est anonyme. »*

L'habitant : *« Il faut que j'en parle avant à Monsieur le Bourgmestre [maire]. »*

Moi : *« Pourquoi ? Je n'ai pas besoin d'autorisation pour conduire mon étude. J'interroge juste des habitants pour savoir comment ils vivent. Voici mes coordonnées. [Présentation d'une carte de visite] »*

L'habitant : *« Je vois le Bourgmestre mercredi. Je lui en parlerai, je préfère. »*

[Je n'ai jamais reçu de nouvelles de cet habitant]

A la sortie du conseil, un élu affilié au groupe « Union des francophones » : *« On peut dire qu'avec vous, tous leurs signaux [sous-entendu « aux Flamands »] se sont activés ! Francophone et avec un nom de famille italien. Si vous aviez été Grecque, cela aurait sans doute posé moins de problèmes [Rires]. »*

Source		Flamands	Francophones
Type de conflit			
Territoire	Principe de justice	Réciprocité groupale Territorialité	Principe de personnalité, droits individuels
	Stéréotype de l'exogroupe	Méprisant, arrogant	Raciste, intolérant
	Stéréotype de l'endogroupe	Simple, honnête	Ouvert, libre
	Mémoire collective	Bourgeois francophone, Officier de 14-18, Louvain avant la scission	Collaboration, expulsion de Louvain
Autonomie	Principe de justice	Équité groupale	Besoins individuels, réciprocité temporelle
	Stéréotype de l'exogroupe	Paresseux, profiteur, incompetent	Égoïste, nationaliste
	Stéréotype de l'endogroupe	Travailleur, compétent	Généreux, hédoniste
	Mémoire collective	Chômeurs wallons, politiciens corrompus	Soutien économique de la Wallonie au développement de la Flandre

Tableau 1 – Contenu de la mémoire collective et des stéréotypes selon les dimensions pertinentes du conflit et le groupe linguistique (Klein et al. 2012).

Loin des seules considérations linguistiques, entre les références que nous partageons et celles que mes interlocuteurs souhaiteraient que nous partagions, il paraît difficile de se réfugier derrière l'argument - d'apparence inattaquable - de la distanciation.

1.4. Le terrain comme épreuve éthique ?

« Tout objet mérite une vigilance réflexive. Celle-ci a plus de chance d'être mise en œuvre par les chercheur-es « soupçonné-es » car devant défendre leur scientificité, mais n'est-ce pas le soupçon lui-même qui doit avoir quelque fondement autre que strictement scientifique et rationnel ? » (Morelle, Ripoll, 2009). Certains habitants francophones s'improvisent parfois correspondants et m'informent régulièrement de l'actualité locale relative à certaines décisions, locales ou régionales, à portée linguistique. Ils m'envoient leurs bulletins associatifs ou, par mails, ce qu'ils surnomment les « *anecdotes* » du moment ou du jour. Si

certaines paraissent burlesques, d'autres provoquent la compassion et l'ensemble de ces faits divers, fragments de vie ou témoignages révèlent des sentiments plus collectifs, qui, indéniablement, suscitent la sympathie (encadré 2). Ainsi, fin février 2015, une habitante collecte spontanément pour moi des reliures de presse relatant une affaire de carton rouge pour cause d'emploi du français sur un terrain de football de la périphérie. Cette affaire avait véritablement pris une envergure nationale. « *L'arbitre devrait être viré !* » (extrait d'un mail du 25 février 2015). D'autres témoignages partagés par mails touchent des questions éminemment intimes « *Madame [élue] a aussi été confrontée à une personne d'une autre commune qui s'est vue refuser une demande d'euthanasie parce que le document (relevant du Fédéral) était en français* » (mail du 18 février 2015) ou sociales « *Le journal de la mutuelle catholique flamande publiait un article sur le refus d'accès au logement social à une dame et ses deux enfants, parce que la dame ne parle pas le néerlandais. Je vous joins l'article.* » (mail du 23 février 2015). Ces francophones considèrent souvent que je réalise une thèse alertant sur leur condition en périphérie de Bruxelles-Capitale. La question du choix de la recherche et de ces conséquences sur les populations enquêtées ne peut être ignorée. Ce travail de thèse n'est pas engagé dans le sens où il ne défend aucune cause et s'emploie, avant toute chose, à préciser la richesse des liens entre langues, identités et territoires à travers l'étude de communautés en confrontation. Suivant les principes de la « neutralité axiologique » définie par Max Weber (Weber, 1917), il conviendrait d'affirmer que la chercheuse étudie des politiques linguistiques et des opérations de préservation culturelle d'un territoire sans jugement d'ordre éthique ou moral. Elle en définirait simplement les logiques et les mécanismes afin d'étudier leurs répercussions sur le rapport subjectif aux territoires des populations étudiées. Cependant, face à de profonds besoins de reconnaissances identitaires des enquêté(e)s et parce qu'elle se met en position d'écoute des acteurs du terrain, la chercheuse se trouve en situation de pouvoir être touchée par des expériences personnelles et d'éprouver des émotions face à des situations perçues comme profondément injustes par les uns ou les autres (encadré 2). Ces proximités dans la recherche imposent plus encore l'exposé détaillé des choix méthodologiques. « *Sauf à penser que l'on peut extraire les chercheurs du reste de l'Humanité, et donc les déshumaniser, ils ne peuvent pas être de simples spectateurs, neutres, passifs, se dégageant de toute responsabilité quant aux actes qu'ils posent et leurs conséquences (qui ne se limitent pas aux usages sociaux de leur travail).* » (Ripoll, Morelle, 2009, p. 157). Marie Morelle et Fabrice Ripoll présente ainsi le terrain comme une épreuve éthique (Ripoll, Morelle, 2009), c'est-à-dire mettant forcément à l'épreuve les représentations de la chercheuse / du chercheur.

La nature « extranationale » de la recherche peut être perçue comme une ingérence au sein d'une conception du droit flamand fondé sur la territorialité d'usage de la langue, seule garante pour les autorités de l'équité de traitement des personnes. Le simple fait d'étudier une minorité revendicative francophone en périphérie de Bruxelles-Capitale, aspirant à une reconnaissance de son statut, peut renforcer plus encore les crispations identitaires autour de la recherche et, ainsi, focaliser l'attention sur l'identité francophone de la chercheuse et sa prétendue conception du droit « latin », promouvant le droit des gens (personnalité) et non le droit du sol (territorialité).

Aussi, en quoi les interpellations et l'émotivité seraient-elles des handicaps majeurs condamnant l'objectivité de la recherche ? Comment au contraire utiliser ces paramètres humains dans les interactions afin de préciser la méthodologie ? Ce développement cherche désormais à démontrer que les remarques et appréhensions d'ordre identitaire ne sont en rien des handicaps pour la recherche, à la condition de les prendre en considération lors de la précision de la méthodologie.

Encadré 2 – Evocation de souvenirs au sein d'un entretien avec un médecin néerlandophone d'une commune à facilités linguistiques¹² de la périphérie (juillet 2014).

Ce médecin évoquait les raisons qui l'ont poussé à adhérer au Mouvement flamand.

« Je suis médecin généraliste, j'habite à [nom de commune] et j'ai fait mes études entre 1963 et 1970 à Louvain, faculté néerlandophone naturellement. Mais c'est encore à ce moment-là, Louvain n'était pas encore ... / Moi : Scindée ? / Oui, c'est ça, divisée. C'est-à-dire que les francophones étaient encore toujours à Louvain et comme j'étais, je faisais mes études de médecine, j'étais souvent confronté dans les cliniques, par exemple, avec des Professeurs et des étudiants qui ne parlaient pas un mot de néerlandais. Ils ne savaient pas ce que c'était pfff ... c'était une langue pour des petits paysans et non pour des gens civilisés. Mes patients étaient bien ... surtout, à ce moment-là, la région de Louvain attirait surtout des malades de la région du Limbourg, bon la région de Louvain aussi mais surtout la région du Limbourg parce qu'il n'y avait pas d'université là, non, certainement pas d'université, pas d'hôpitaux et d'université. Cela veut dire que c'était des gens qui étaient très peu ou pas de contact avec la langue francophone, hein française, et qui ne parlaient pas du tout le français et qui étaient vraiment traités comme des vaches, des chevaux quoi. Ils étaient vraiment comme des vétérinaires. Parce que le Professeur refusait ou ne voulait pas ... enfin ... ne voulait même pas l'apprendre le néerlandais. Et ça, un peu, cela m'a vexé et cela m'a fait penser quand même, enfin penser, on réfléchit et on ... et à ce moment-là, je me suis très bien dirigé que toute la question linguistique en Belgique n'est pas une question linguistique, ce n'est pas une question de langue. Mais c'est une question sociale. Plus que jamais. Et aujourd'hui encore. En 1970, j'ai eu mon diplôme. J'ai commencé comme généraliste à [nom de commune à facilités linguistiques] et j'avais

deux confrères qui habitaient là, l'un qui était parfaitement francophone, il ne parlait pas un mot de néerlandais et l'autre était bilingue mais, dès que je suis arrivé, c'était « oh le petit docteur flamand ! ». Enfin, maintenant, c'est devenu mon titre. Je suis le petit docteur flamand et j'ai dit qu'une fois que je serai mort, il faudra mettre une plaque sur ma tombe « le petit docteur flamand ». Mais, c'est pour vous dire que vous voyez, hein, le mépris [...] Avant, on parlait néerlandais à la bonne et français au chien ! [...] Je n'ai rien contre la langue française mais j'en veux aux gens, à leur mentalité. »

Tout échange stéréotypé peut être informatif dans un contexte de tensions communautaires (tableau 1). La seconde partie de cette réflexion précise très justement la méthodologie de l'entretien biographique compréhensif et sa place centrale dans un travail de thèse.

2. L'entretien biographique et sa conduite : la « rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan, 2008).

Si les méthodes qualitatives sont souvent taxées de « *méthodologisme* », si elles sont largement précisées par l'expérience, la pratique et le savoir-faire, elles ne sont pas pour autant synonymes d'approximations « *ni soumise[s] aux seuls aléas de la subjectivité. Une « politique du terrain » soucieuse de répondre à des exigences de plausibilité et de validité doit se donner certains repères.* » (Olivier de Sardan, 1995, p.71). Cette méthodologie, précisée par l'expérience du terrain, doit en somme servir l'analyse exigeante et objective de l'expérience sensible des habitants de la périphérie de Bruxelles-Capitale.

2.1. De l'usage de l'entretien empathique : dépasser l'interaction enquêtrice / enquêté(e)

L'orientation psychosociale de la recherche (souhaitant favoriser l'évocation des représentations et des jugements des enquêtés sur leur territoire), nécessitait, plus encore, le recours à une méthodologie empathique afin de saisir des modes de pensées. Dans le déroulé même des entretiens, cette méthode n'est pas synonyme de familiarité avec les enquêtés¹³. Il s'agit avant tout d'engager une dynamique de confiance. L'approche empathique induit que la chercheuse ne renonce pas à exprimer certaines de ses émotions durant l'entretien ou à réagir à certaines interpellations afin de libérer, plus encore, la parole de son interlocuteur / interlocutrice. La proximité culturelle supposée de la chercheuse favorisait au final les

¹³ Certain(e)s enquêté(e)s ont souhaité recourir au tutoiement, ce qui n'est pas incompatible avec cette méthode d'enquête.

échanges. Les enquêtés connaissent souvent bien la France, suivant les actualités françaises par exemple. Certains francophones de la périphérie concèdent d'ailleurs en entretien mieux connaître (et comprendre) la politique française que la politique belge, aisance résultant sans doute de l'attention qu'ils portent aux médias français : *« Moi, j'ai vécu trois ans en France, quand je suis revenue en Belgique, je ne comprenais plus rien à ce qu'il se passait ! »* (entretien, 23 mars 2015) *« Moi je regarde le journal de TF1¹⁴, la RTBF¹⁵ c'est une télé de papis ! »* (entretien réalisé dans le cadre d'un mémoire de recherche, juillet 2010). Les exemples démontrant l'absence d'unité culturelle nationale en Belgique sont connus et nombreux. Les affaires culturelles relèvent d'ailleurs des compétences communautaires en Belgique¹⁶. Aussi, cette absence d'unité culturelle nationale conduit-elle réellement à des similitudes plus fortes entre les cultures françaises et francophones de Belgique qu'entre les Belges francophones et l'ensemble de leurs compatriotes ?

Face à ces questionnements, qui appellent fatalement des réponses ambivalentes, maintenir une distance face à une prise à partie de la chercheuse dans l'entretien semble une « tactique » peu productive : *« plutôt que de maintenir une façade distante, l'enquêteur doit savoir s'impliquer afin de dynamiser l'entretien et utiliser toutes sortes de tactiques pour approfondir l'engagement des personnes dans la situation d'enquête (...) cette dynamique de confiance (et de confiance) nouée avec l'enquêteur permet de « descendre » sous un niveau de surface, qui serait celui de l'entretien traditionnel, et d'accéder, par bribes, à une « vérité » plus profonde des personnes, à la personnalité cachée derrière le masque des rôles sociaux. »* (Cardon, 1996, p. 178).

L'exemple développé ci-dessous (encadré 3) permet d'illustrer l'utilité de cette approche méthodologique pour faire émerger certains discours utiles à la recherche. Loin de la distanciation, alors que l'enquêtée m'impliquait beaucoup dans l'échange (*« Vous venez du Nord de la France, non ? Votre accent m'est familier. »*), je lui fais part de mes propres ressentis face à son discours. Lors de cet échange (encadré 3), la mère de trois petits garçons

¹⁴ Télévision Française 1 : première chaîne de télévision française.

¹⁵ Radio Télévision Belge Francophone, chaîne nationale.

¹⁶ Des universitaires belges, spécialisés en sciences politiques, ont démontré l'existence de la démarcation linguistique dans le traitement de l'information des journaux télévisés francophones et néerlandophones de Belgique en s'appuyant sur l'analyse des JT de deux chaînes publiques, RTBF (francophone) et VRT (néerlandophone) et deux chaînes de télévision privées, l'une francophone (RTL-TVI) et l'autre flamande (VTM). 164 660 unités d'informations diffusées entre 1993 et 2000 et issues des journaux de ces quatre chaînes furent encodées par une étude de l'UCL (Université Catholique francophone de Louvain) et de l'UA (Universiteit Antwerpen / Université d'Anvers). Elles démontrent que les deux chaînes francophones consacrent plus de sujets relatifs à la politique intérieure belge que les chaînes flamandes (Sinardet *et al.*, 2004).

francophones justifie son choix de les avoir scolarisés au sein d'une école néerlandophone de leur commune, Sterrebeek, une entité de Zaventem. Alors qu'elle présente l'entrain de ses enfants à parler en néerlandais, je n'hésite pas à solliciter l'un des garçons mais également à évoquer mes impressions pour susciter la parole des enquêté(e)s. L'émotivité est un facilitateur de paroles et manifeste ainsi l'intérêt pour la parole de l'enquêté(e).

Encadré 3 - Extrait d'un entretien réalisé avec une mère francophone et ses trois fils (un aîné et deux jumeaux cadets) scolarisés dans une école néerlandophone et résidant à Zaventem (mai 2015).

La mère : A l'école, c'est très strict. Qu'est-ce qui se passe les garçons à l'école si vous parlez en français ?

Les garçons : On est puni ! [Expressions de lassitude]

La mère : Ils sont punis ! C'est inscrit dans le règlement.

L'un des garçons, l'aîné (en fin d'école primaire) : Dans le règlement ! Personne le voit !

La mère : Ben on est obligé de le signer nous, grand !

Moi : Et comment on vous punit les garçons ? [Rires]

L'aîné : Ecrire toutes les tables de multiplications. De 0 à 10.

L'un des cadets : Et des *divisés* aussi.

La mère : Oui parfois ils doivent écrire trois fois toutes les tables de multiplication. Hein, L. ? Il les faisait à l'avance, lui ! [Rires]

Moi : Et bien, c'est pas rigolo ! C'est parce que cela vous arrive souvent de parler en français ?

L'aîné : Ben oui mais souvent on va dans les tuyaux et là on parle en français.

Moi : Vous allez où ?

La mère : Vous vous parlez en français en cachette ? [Surprise]

Les garçons : Ouais !

Moi : Et où alors ?

La mère : Y'a des espèces de grands tuyaux, c'est des jeux ... Ben où ils sont cachés. [Rires]

L'aîné : Mais c'est aussi parce que y'en a plein qui savent pas parler en néerlandais, quasi pas parler en néerlandais.

La mère : Mais des nouveaux ? Des petits ?

L'un des cadets : Ouais ! Par exemple Célia, elle est nouvelle et elle parle tout le temps en français.

La mère : Et là aussi, pour la réunion des parents, c'est la première fois aussi où on a reçu une lettre où il était marqué que si on ne parlait pas bien néerlandais on devait prendre un traducteur.

L'un des cadets : C'est quoi ?

La mère : C'est quelqu'un qui traduit, qui te dit ce que le professeur a dit.

L'un des cadets : C'est comme une machine. [Rires de son frère]

Moi : Ah oui, cela doit faire un drôle d'effet ! C'était donc la première fois ?

La mère : C'est la première fois qu'ils nous l'ont communiqué par écrit. Les nôtres sont assez grands. Mais j'entends des mamans dire qu'en maternelle, y'a quasiment plus que des francophones dans l'école.

L'un des cadets : Y'a que des Français [confusion entre « français » et « francophones »] !

La mère : Chez les *Kleuters* [sections de maternelle] ! Donc y'a moins de six mois, on a reçu cette lettre.

L'un des cadets : De quoi ?

La mère : Ohhh ! [Agacée] Si on ne parle pas bien le néerlandais, on doit prendre quelqu'un pour traduire. **Moi, je trouve que c'est normal.** A partir du moment où l'on met son enfant à l'école dans une autre langue. Ben maintenant c'est valable pour les Allemands, c'est valable pour tout le monde, hein. Si demain je vais mettre mes enfants à l'école aux Etats-Unis, ben je ne vais pas parler français au prof ... Les néerlandophones disent souvent que les francophones profitent du système en mettant leurs enfants dans une école flamande. Car tout est gratuit. Même le matériel scolaire. Donc ils pensent que c'est pour cela qu'on le fait.

Moi : Et c'est vraiment le cas ?

La mère : Oui c'est moins cher mais je connais personne qui le fait pour cela.

Moi : [Aux garçons] Les punitions, ça vous empêche de parler français alors ?

L'un des cadets : Ben non ! Moi, je veux parler en français !

La mère : Franchement, je les entends jamais parler français à l'école. Ils n'oseraient pas le faire devant le prof. Vous devez vraiment le faire en cachette alors !

Moi : Tu ne fais peut-être pas exprès ?

L'un des cadets : Oui mais quand je ne fais pas exprès, elle ne remarque pas.

Aussi, la conduite de l'entretien compréhensif induit l'absence d'une grille d'entretien préalablement établie. Mais l'interrogation initiale centre immédiatement l'entretien sur l'expérience habitante et exclut de fait la chercheuse de cet environnement quotidien : « *Expliquez-moi comment on vit ici au quotidien en périphérie de Bruxelles ?* ». Aucune autre question n'était préalablement formulée et la grille d'entretien se résumait à quelques mots-clefs (« voisinage », « services », « mobilités », « autorités » / « gouvernance », « engagement / investissement », « espaces publics », « maison », ...) suivant les quatre échelles spatiales définies en termes environnementaux par Gabriel Moser et Karine Weiss (Moser, Weiss, 2003) (tableau 2), compris ici dans une interprétation sociale. Ces mots-clefs, s'ils étaient évoqués par l'interlocuteur, servaient ensuite de fils conducteurs à l'échange. Les relances au sein des échanges (Blanchet *et al.*, 1987) s'appliquaient à limiter tout risque de blocages et de « désimplifications ». Il convenait de se limiter à demander quelques précisions (« *Où alors ?* » ; « *Et c'est vraiment le cas ?* » ; encadré 3). L'entretien compréhensif repose principalement sur des reformulations de ce que l'enquêtrice croit comprendre afin

d'encourager la poursuite du dialogue (« *Les punitions, ça vous empêche de parler français alors ?* », « *Tu ne fais peut-être pas exprès ?* » ; encadré 3). Aussi, il ne s'agit pas de questionner directement l'interlocuteur / l'interlocutrice sur ses ressentis. Des interrogations, parfois trop personnelles, peuvent susciter des sentiments de jugements et des réactions défensives. L'interaction nécessite également des garanties d'écoute. L'évocation spontanée de ses sentiments par l'enquêtrice (« *Et bien, c'est pas rigolo !* », « *Ah oui, cela doit faire un drôle d'effet !* » ; encadré 3), en plus de constituer des indications de réceptions, peut favoriser l'auto-exploration des enquêté(e)s (« *Moi, je trouve cela normal* » ; encadré 3). « *Cette centration délibérée sur autrui s'avère être ainsi la condition de la confiance. Cela revient à dire que le succès d'une rencontre dépend fondamentalement de l'effort en direction d'autrui consenti dès le départ, et maintenu par la suite, par les partenaires de la rencontre.* » (Marandon, 2003, p. 277).

Les caractéristiques identitaires de l'habitant Appartenances linguistiques, sociales et culturelles Rapport à l'altérité	L'habitant et sa sphère familiale Micro-échelle Espace privatif	• Histoire personnelle et familiale / Héritages • Parcours d'habitant / Motivations d'installations (choix / contrainte) / Déménagements • Résidence / Désirabilité résidentielle / Espace privé	Vécu personnel : Choix / Actions / Engagements Perceptions / Affects / Sentiments éprouvés (peur, crainte, plaisir, ...)
Les interactions habitant – autres habitants / lieux Langues employées Habitudes d'usages Fréquence / Durée de présence dans les lieux Appréhensions / Attirances vis-à-vis des lieux Nature et qualité des échanges en ces lieux (oraux, visuels, gestuels) Fréquences, temporalités, déroulement et contenu des échanges oraux	L'habitant dans son voisinage Méso-échelle La proximité partagée	• Espaces semi-publics / Immeuble / Habitat collectif • Rue / Quartier / Voisinage • Lieu de travail • Sociabilités • Services	Sentiments Inclusion / Exclusion
Les positionnements sociétaux de l'individu Discours, opinions, positionnements politiques de l'individu Vision du multiculturalisme	L'habitant dans la ville Macro-échelle Les environnements collectifs publics	• Espaces publics / Services publics (école, poste, mairie, police, ...) • Services privés et magasins • Mobilités • Loisirs • Gouvernance / Autorités / Mandats • Associations / Sociabilités / Réseaux • Paysages / Ambiances • Fêtes / Événements / Rassemblements	Rapports interindividuels : Conflictualités / Consensus / Entente Evitements / Confrontations / Cohabitations / Vivre ensemble
	L'habitant dans la société L'environnement national et global	• Mobilités • Nation / Communauté / Pays / Etat / Europe / Monde	

Tableau 2 – Grille d'entretien par échelles socio-spatiales d'un habitant en environnement

Enfin, si le travail de la chercheuse consiste à souligner les similitudes et les particularités de chaque parcours - minimisant ainsi les craintes culturalistes de proximité entre l'identité chercheuse et l'enquêté(e) -, il convenait de trouver des échelles pertinentes de confrontations des vécus et des ressentis au sein du groupe stratégique. Ce souci explique le fréquent recours dans cette recherche aux entretiens biographiques familiaux. Cette méthodologie non-directive a fait émerger non pas seulement un échange bilatéral entre chercheuse et enquêté(e)s mais des interactions entre les enquêté(e)s eux-mêmes (encadré 3). Le géographe Stuart Aitken (Aitken, 2001) a, lui, expérimenté le partage de situations de vie avec des familles afin de conduire la recherche. L'inclusion de la chercheuse dans des situations d'interactions familiales ne relève pas ici de l'effacement et de la simple observation participante mais agit, une fois encore, comme un facilitateur de parole et un révélateur de données significatives et valables pour la recherche. Envisager l'influence de l'identité de la chercheuse sur la recherche favorise, plus encore, le centrage sur l'unique expérience habitante.

2.2. Développer le regard du quotidien de l'habitant : un savoir pratiqué

Le choix de n'orienter les questionnements que sur les ressentis de l'habitant(e) limite considérablement leurs volontés de convaincre la chercheuse. Je mentionnais aux enquêtés que seuls leurs ressentis, par définition incontestables, intéressaient cette recherche. Cette posture devait être maintenue durant tout le travail de terrain. Ainsi, la multiplication d'observations participantes de la chercheuse dans les communes d'étude n'aurait en rien explicité l'expérience quotidienne sensible de leurs habitants. Les données utiles à la recherche collectées hors du cadre de l'entretien ont donc respecté l'approche empathique. A l'exception des sources liées au contexte politique de ces communes (circulaires régionales et communales, fascicules publiés par les autorités, etc.) et utiles à la compréhension de l'édification politique d'un territoire identitaire homogénéisé, seules les données apportées spontanément par les habitants eux-mêmes, avant, durant ou après un entretien, ont été retenues pour appréhender leurs manières d'*habiter*. Ces données sont diverses et peuvent correspondre à l'analyse de mails reçus par ces habitants, de croquis de leur quartier réalisés spontanément, durant un entretien, sans que la chercheuse ne les ait invité(e)s à le faire. Des

lettres envoyées par les municipalités ou des groupes flamands de défense de la langue à des habitants ayant « enfreint » les législations linguistiques figurent dans la thèse dans la mesure où elles ont été transmises par les habitants eux-mêmes et que ces derniers les avaient évoquées durant l'entretien. De même, les photographies renvoient à des lieux mentionnés par les enquêtés durant l'entretien. Les observations participantes liées à la vie quotidienne des périphériens n'ont ainsi été réalisées qu'en présence d'habitants-enquêtés.

Des habitants m'ont parfois proposé, sans aucune sollicitation de ma part, des « *parcours commentés* » (Thibaud, 2000) à la suite d'un entretien (encadré 4). Plus que d'observations participantes, il conviendrait de parler d'observations accompagnatrices. La présence accompagnatrice de l'enquêtrice facilitait l'évocation des sensations lors des déambulations des enquêtés. Les parcours ne servaient pas seulement à présenter physiquement les lieux que les enquêtés avaient évoqués durant l'entretien. Ils poursuivaient l'échange sur l'évocation du vécu et de l'expérience sensible des lieux. « *Le terme d'expérience couvre les différentes modalités par lesquelles une personne comprend et se représente une réalité. Ces modalités s'étendent sur tout le champ de la perception sensorielle, de l'imagination et de la symbolisation.* » (Cousin-Marsy, 2009, p. 1). De nombreux travaux de sociologie urbaine portant sur la sensorialité des lieux utilisent cette méthode d'« *ethnographie sensible de ces expériences déambulatoires* » (Thomas, 2004, en ligne), c'est-à-dire des cheminements au sein desquels les passants décrivent la perception (sonore, visuelle, olfactive, etc.) d'un environnement. Dans un travail de recensement « *infra-ordinaire* », Georges Pérec avait en soi défini cette méthodologie de description des milieux urbains fondé sur le rapport propre aux lieux (Pérec, 1974). Initiateur de la sémiologie urbaine, des urbèmes « *qui se préoccupent plus de la manière dont l'espace est vécu et des problèmes humains qu'il fait naître, que de son organisation* » (Claval, 1974, p. 118), Paul Claval affirme quant à la signification des lieux : « *comment être certain que le chercheur ne substitue pas sa propre logique, ses propres valeurs à celles projetées par le citadin sur le monde dans lequel il vit ?* » (Claval, 1974, p. 117).

Encadré 4 – Expérience réalisée avec deux habitantes, francophones et voisines, de la commune de Dilbeek, au Praetcafé, le 23 avril 2015.

L'entretien s'est déroulé au sein du Praetcafé, un café intégré au centre culturel de Dilbeek, le Westrand, qui, comme son nom l'indique, est le grand centre culturel de l'ouest de la périphérie flamande de Bruxelles. L'Habitante 1 est francophone mais maîtrise assez bien le néerlandais depuis plusieurs années. Après son

départ en retraite, elle a souhaité investir une partie de son temps-libre dans l'apprentissage de cette langue. Elle travaillait auparavant à Anderlecht (commune bruxelloise limitrophe de Dilbeek). Elle se présente donc comme une Bruxelloise périurbaine ravie d'habiter en Flandre. Sa voisine, Habitante 2, est francophone et a toujours vécu à Dilbeek. Elle habite la maison qu'occupaient auparavant ses parents. Elle ne connaît pas le néerlandais et s'est toujours exprimée en français dans sa commune. Ces deux personnes ne souhaiteraient habiter nul part ailleurs qu'en Flandre. Après que j'ai évoqué être originaire des Ardennes françaises, elles ont fait part de leur image très négative de la Wallonie. L'habitante 1 a même loué les avantages d'une vie culturelle en Flandre. Exprimer des pans de sa vie avec les enquêtées n'est en rien contradictoire avec la recherche. Cette attitude, fondamentalement opposée à la distanciation, permet aux enquêtées de préciser plus encore leurs rapports à leur territoire de résidence.

L'extrait de l'entretien :

Habitante 1 : Dites Clotilde, je pensais qu'on pourrait tenter une expérience afin que vous voyez comment les gens vivent ici. C'est bien l'objet de votre étude ? Comprendre comment vivent les francophones ?

Moi : Oui, c'est bien cela.

Habitante 1 : Voilà, je pensais qu'on pourrait demander à la bibliothèque du Westrand s'il y a des livres en français. Vous pourriez même parler en français pour voir comment réagissent les employés. J'ignore complètement comment ils reçoivent les francophones. Je peux parler en néerlandais et vous présenter comme une nouvelle habitante qui ne sait pas encore parler le néerlandais mais qui voudrait s'inscrire à la bibliothèque. Puis, je leur demande s'il y a des livres en français.

Moi : Vous ne savez pas s'il y a des livres en français ?

Habitante 1 : Il me semble qu'il y en a un peu. Je n'y vais jamais.

Habitante 2 : Alors là, oui ! Je serais vraiment curieuse de voir comment ils réagissent !

Il convenait évidemment d'accepter cette expérience en ce qu'elle tenait à cœur aux deux enquêtées et aurait permis de recueillir des impressions confortant, ou non, leurs images de leur territoire de résidence.

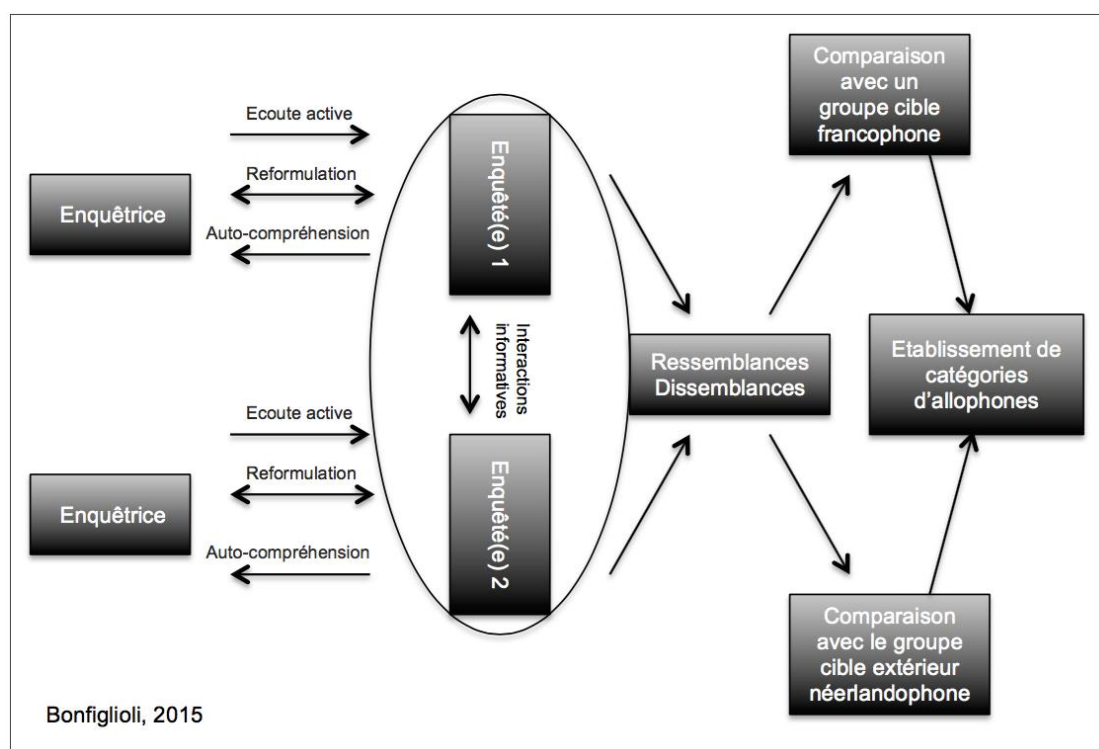
Le compte rendu de l'observation participante :

L'Habitante 1 m'a, comme annoncé, présentée aux deux bibliothécaires comme une nouvelle habitante ne parlant pas le néerlandais. Puis, elle leur a demandé si je pouvais disposer ici de livres dans ma langue. L'une d'elles a pris en charge la présentation de la bibliothèque. Elle m'a tout d'abord conduite au « *Taalpunt Nederlands* » [point pour la langue néerlandaise] de la bibliothèque. En néerlandais, elle m'a expliqué que je trouverai ici tous les documents, informations et livres me permettant d'apprendre le néerlandais. Je n'avais pas évoqué ce souhait. La bibliothécaire s'est ensuite exprimée en français pour me traduire ce qu'elle venait de me dire. Nous nous sommes ensuite rendus au rayon des livres en langues étrangères. **Les habitantes 1 et 2 étaient ravies de constater que la bibliothèque présentait plusieurs rayons destinés aux livres en français. Seules les constatations de ces deux habitantes sont, en réalité, éclairantes pour mes recherches. En tant qu'observatrice étrangère au terrain de recherche, je fus, à l'inverse, surprise par la faiblesse de l'offre d'ouvrages en français proportionnellement à l'offre globale en langues étrangères de la bibliothèque.** J'avais initialement pensé que la bibliothèque disposerait de nettement plus de livres en français qu'en anglais par exemple.

Le regard psychosocial de cette géographie oscille continuellement entre représentations collectives (tableau 1) et individualités. Guy Di Méo a regretté les risques de «*dérive de la science géographique vers le « psychologisme »* » (Di Méo, 1990, p. 359) et les formations «*socio-spatiales* » sont, selon lui, «*l'itinéraire du labyrinthe* » entre «*entre l'espace perçu, vécu et l'espace objectivé, normalisé* » (Di Méo, 1990, p.360). En dépit de ces menaces que feraient penser l'individualisme sur la géographie sociale, il reste certain que les perceptions d'un environnement territorial (en termes visuels, sonores, interactionnelles, etc.) sont propres à chacun. «*Chacun de nous, s'éprouve comme étant lui-même le centre du monde qui s'étend autour de lui.*» (Moles, 1998, p. 11 – p. 12). Nombre de publications soulignent que le cosmopolitisme urbain résulte précisément d'une collection de parcours «*“Idiolectes” gestuels, les pratiques des habitants créent, sur le même espace urbain, une multitude de combinaisons possibles entre les lieux anciens (secrets de quelles enfances ou de quelles morts ?) et des situations nouvelles. Elles font de la ville une immense mémoire où prolifèrent des poétiques.* » (De Certeau, Giard, Mayol, 1994, p. 201). Aussi, si le travail de la chercheuse consiste à souligner les similitudes et les particularités de chaque parcours - minimisant ainsi les craintes culturalistes de proximité entre l'enquêté(e) et elle -, il convenait de trouver des échelles pertinentes de confrontations des vécus et des ressentis au sein du groupe stratégique francophone.

Le travail s'appuie ainsi sur une méthode de « triangulation des données » (Olivier de Sardan, 1995). «*La triangulation complexe entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue (...) Il ne s'agit donc plus de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une « version véridique », mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives. On en arrive ainsi à la notion de « groupe stratégique ». On peut entendre par là une agrégation d'individus qui ont globalement, face à un même « problème », une même attitude, déterminée largement par un rapport social similaire à ce problème (il faut entendre ici « rapport social » au sens large, qui peut être un rapport culturel ou symbolique comme politique ou économique).* » (Olivier de Sardan, 1995, p. 81) .

Si la proximité culturelle du groupe d'étude francophone avec la chercheuse paraît polémique, la thèse souligne, finalement, la grande hétérogénéité de ce groupe stratégique, composé de tant de parcours individuels. Des confrontations apparaissent au sein même des échanges familiaux, favorisant un premier travail de comparaison des données. Afin de se prémunir de toute orientation culturelle, il convenait également de comparer ces parcours de francophones aux parcours d'un « groupe extérieur ». Quelques entretiens furent ainsi conduits au sein de familles flamandes ou « mixtes » (francophone – néerlandophone) de la périphérie de Bruxelles-Capitale. Aussi, les résultats de cette thèse laissent apparaître qu'il existe parfois des proximités bien plus grandes entre habitants francophones et néerlandophones de la périphérie bruxelloise, qu'entre habitants francophones eux-mêmes.



Croquis 1 - Synthèse sur le traitement et la comparaison des données qualitatives issues de la recherche (Bonfiglioli, 2015)

Conclusion

« Ce n'est pas du tout ma faute. C'est faux de dire : Je pense : on devrait dire : On me pense. – Pardon du jeu de mots. – Je est un autre. Tant pis pour le bois qui se trouve violon, et nargue aux inconscients, qui ergotent sur ce qu'ils ignorent tout à fait ! » - Arthur Rimbaud, Lettre à Georges Izambart, Charleville, le 13 mai 1871.

Au sein d'échanges sur la fabrique de thèse, cette intervention souligne que l'édification des savoirs qualitatifs repose fondamentalement sur le rapport enquêté(e) - enquêteur / enquêtrice. Préserver la recherche qualitative de l'impensé, c'est ici reconnaître l'incapacité de la chercheuse à quitter son « *habit persan* » (Montesquieu, 1730 [1721], Lettre XXX). Mais comment cet « *habit persan* » devient-il un facilitateur de paroles ? Cette contribution ne prétend pas apporter des solutions claires aux incontournables proximités et jugements dans la recherche. Elle démontre toutefois l'importance de les anticiper et la nécessité d'accepter que le savoir en sciences humaines est irrémédiablement situé.

Aussi l'impératif de rigueur et d'objectivité sur le terrain exige-t-il la transparence des méthodes de recherche. Le travail d'objectivation des affects et des confrontations identitaires pouvant émerger entre enquêté(e) et enquêtrice est un préalable salutaire à toute recherche qualitative. Ce développement rend finalement compte de la nécessité de penser le terrain, si essentiel au géographe, en termes éthiques et réflexifs. Comprendre en profondeur l'influence de l'identité de la chercheuse sur les enquêtes éloigne favorablement du prétexte, d'apparence inattaquable, de la distanciation. Ce travail empathique, à l'écoute bienveillante des stéréotypes et représentations, favorise au final l'évocation par les enquêtés de leurs ressentis et renforce ici le centrage sur leurs expériences habitantes propres.

Références

AITKEN S. C. (2001), « Shared lives : interviewing couples, playing with their children » in Limb M. et Dwyer C. (dir.), *Qualitatives Methodologies for geographers*, Londres, Arnold, pp. 73-86.

AUGER V. (2005), « La communication interculturelle et ses obstacles », *Interactions*, vol. 9, n°1, pp. 123-159.

BEAUD S. (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien 'ethnographique' », *Politix*, 35, pp. 56-74.

BLANCHET A. et al. (1987), *Les techniques d'enquêtes en Sciences Sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, 197 p.

BLIDON M. (2015), « La réflexivité, condition de validité scientifique de l'enquête de terrain. À propos de la dimension sexuée du processus d'enquête. », *Cybergeog*, en ligne.

- BLIDON M. (2012), « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction. », *Annales de Géographie*, vol. 5, n°687-688, pp. 525-542.
- BONDI L. (2003), « Empathy and identification : Conceptual resources for feminist fieldwork. », *ACME*, vol. 2, n°1, pp. 64-76.
- BONDI L. et al. (2002), *Subjectivities, Knowledges and Feminist Geographies: The Subjects and Ethics of Social Research*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 312 p.
- BONDI L. (1999), « Stages on journeys : Some remarks about human geography and psychotherapeutic practice », *The Professional Geographer*, vol. 51, n°1, pp. 11-24.
- CALBERAC Y., VOLVEY A. (2015), « J'égo-géographie », *Géographie et Cultures*, n° 89/90, 288 p.
- CALBERAC Y. (2010), *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*. Thèse de doctorat en géographie, Université Lumière Lyon 2, 2 vol., 792 p.
- CARDON D. (1996), « L'entretien compréhensif (Jean-Claude Kaufmann) », *Réseaux*, vol. 14, n°79, pp. 177-179.
- CHARAUDEAU P. (2001), « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée*, vol. 3, n° 123-124, pp. 341-348.
- CLAVAL P. (1974), « Géographie et sémiologie », *L'Espace géographique*, tome 3, n°2, 1974. pp. 113-119.
- CONNOR W. (2002), «Nationalism and political illegitimacy» in CONVERSI D. (dir.), *Ethnonationalism in the contemporary world*, Londres, Routledge, pp. 24-50.
- COUSIN-MARSY D. et Ville Ouverte (2009), « Exploration sensible et parcours commentés. Etude sur la dimension métropolitaine des Halles », Rapport du 20 novembre 2009, Ville de Paris, Mission les Halles, 60 p.
- DE CERTEAU M., GIARD L., MAYOL P. (1994), *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 415 p.
- DEGADT J., DE METSENAERE M., DEVLIEGER M., JANSSENS R., MARES A. et VAN WYNSBERGHE C. (dir.) (2012), *De internationalisering van de Vlaamse Rand rond Brussel*, Bruxelles, Academic Scientific Publishers, 268 p.
- DEMAZIERE D. (2008), « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-

- interprétations, ajustements de sens. », *Langage et société*, vol. 1, n° 123, pp. 15-35.
- DI MEO G. (1990), « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'espace géographique*, n°4, tome 19-20, pp. 359-373.
- GEERTZ C. (1988), *Works and Lives : the Anthropologist as Author*, Stanford, University Press, 168 p.
- JANSSENS R. (2014), *Taal en identiteit in de Rand. Een analyse van de taalsituatie in de Rand rond Brussel op basis van de BRIO-Taalbarometer*, Bruxelles, VUBPress, 124 p.
- KLEIN *et al.* (2012), « Le collabo et l'assisté: stéréotypes et mémoires collectives liés au conflit linguistique belge » in LUMINET O. (dir.), *Belgique-België: één staat, twee collective geheugens?*, Wavre, Mardaga, pp. 15-32.
- LEFORT I. (2012), « Le terrain : l'Arlésienne des géographes ? », *Annales de Géographie*, vol. 5, n°687-688, pp. 468-486.
- LENOBLE-PINSON M. (2006), « Chercheuse? chercheur? chercheure? Mettre au féminin les noms de métier et les titres de fonction », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 84, fasc. 3 « Langues et littératures modernes - Moderne taal en litterkunde », pp. 637-652.
- LEVY J. (1995), *Egogéographie. Matériaux pour une biographie cognitive*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Géotextes », 188 p.
- LEVY J. (1993), *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris VII, 5 vol., 806 p.
- MAALOUF A. (2001), *Les identités meurtrières*, Paris, Le livre de poche, 189 p.
- MARANDON G. (2003), « Au-delà de l'empathie, cultiver la confiance : clés pour la rencontre interculturelle », *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, n° 61-62, pp. 259-282.
- MEMMI D. (1999), « L'enquêteur enquêté. De la « connaissance par corps » dans l'entretien sociologique », *Genèses*, n°35, pp. 131-145.
- MOLES A., ROHMER E. (1998), *Psychosociologie de l'espace*, textes rassemblés, mis en forme et présentés par Victor Schwach, Paris, L'Harmattan, 158 p.
- MONTESQUIEU (1730, 3^e éd. [1721]), « Comment peut-on être Persan ? » (Lettre XXX) in *Les Lettres persanes*, Roman épistolaire, Amsterdam, Jacques Desbordes, 2 vol., Tome 1, 312 p. / Tome 2, 347 p.

- MORELLE M., RIPOLL F. (2009), « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique. », *Annales de géographie*, vol. 1, n° 665-666, p. 157-168.
- MOSER G., WEISS K. (2003), *Espaces de vies. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, A. Colin, Collection Sociétales, 396 p.
- NARME P. (dir.) (2010), « Vers une approche neuropsychologique de l'empathie », *Revue de neuropsychologie*, n°4, vol. 2, pp. 292-298.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 368 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (1995), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. », *Enquête*, n°1, pp. 71-109.
- PEREC G. (1974), *Espèces d'espaces*, Paris, Editions Galilée, 124 p.
- RICOEUR P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, Coll. Ordre Philosophique, 427 p.
- RIMBAUD A. (1871), « Lettres du Voyant », Lettre de Rimbaud à Georges Izambard - 13 mai 1871.
- ROGERS C. R. (1951), *Client-centered Therapy: Its Current Practice, Implications and Theory*, Londres, Constable, 560 p.
- ROSE G. (1997), « Situating knowledges : positionality, reflexivities and other tactics. », *Progress in Human Geography*, vol. 21, n°3, pp. 305-320.
- ROSE G. (1996), « As if the mirrors has bled » in Duncan N. (dir.), *Body Space. Destabilizing geographies of gender and sexuality*, Londres et New York, Routledge, pp. 56-74.
- SCHWARTZ H., JERRY J. (1979), *Qualitative Sociology. A Method to the Madness*, Londres, The Free Press, 480 p.
- SIMON E. (2009), « Processus de conceptualisation d' "empathie" », *Recherche en soins infirmiers*, n°98, vol. 3, pp. 28-31.
- SINARDET D., DE SWAERT K., DANDOY R. (2004), « Les sujets des journaux télévisés francophones et flamands », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 39, n° 1864, pp. 5-37.
- SPERBER D., WILSON D. (1989), *La Pertinence. Communication et cognition* (Traduit de

l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber), Paris, Editions de Minuit, coll. « Propositions », 400 p.

THIBAUD J.-P. (2000), « Décrire le perceptible : la méthode des parcours commentés » in GROSJEAN M. et THIBAUD J.-P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 79-99.

THOMAS R. (2004), « Quand le pas fait corps et sens avec l'espace. Aspects sensibles et expressifs de la marche en ville », *Cybergeog : European Journal of Geography*, en ligne, Dossiers, 3ème colloque du Groupe de Travail Mobilités spatiales et fluidité sociale (GT23) : Offre urbaine et expériences de la mobilité, Strasbourg, France 20-21 et 22 mars 2003.

VOLVEY A., CALBERAC Y., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M. (dir.) (2012), « Terrains de je. (Du) Sujet (au) géographique (introduction) », *Annales de Géographie*, vol. 5, n°687-688, pp. 441-459.

VOLVEY A. (2012), « Fieldwork : how to get in(to) touch. Towards a haptic regime of knowledge in geography », in M. Paterson et M. Dodge (dir.), *Touching Space, Placing Touch*, Ashgate Publishing, Londres, pp. 103-130.

VISCHER R. (1927), « Über das optische Formgefühl », *Drei Schriften zum ästhetischen Formproblem*, Halle, Max Niemeyer, pp. 1-44.

WEBER M. (1917, trad. 1965), « Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques » in *Essais sur la théorie de la science*, trad. Freund J., Paris, Éditions Plon, pp. 399-477.

Rédiger une thèse dans le contexte gabonais : entre opacité et abus de pouvoir

Poliny NDONG BEKA II¹⁷

Tel est l'intitulé de ma communication aujourd'hui. Celle-ci, je pense, répond à l'exigence de la thématique¹⁸ que nous allons, en commun, aborder au cours de cette journée.

Mon intervention s'articulera autour de deux axes : le premier sera la présentation sommaire de mon sujet de recherche et le deuxième reposera sur l'ensemble des difficultés auxquelles je fais face pour la rédaction de ma thèse.

1 – Présentation de la thèse

Ma thèse a pour titre « *la criminalité transfrontalière¹⁹ entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée-Equatoriale : espaces, acteurs et enjeux* ».

Sa réflexion questionne le rapport entre la frontière et les activités qui s'y pratiquent, c'est-à-dire les échanges transfrontaliers²⁰. Pour autant, ce ne sont pas les échanges commerciaux informels légaux qui m'intéressent, mais plutôt ceux dont le caractère illégal sont avérés. De fait, je m'interroge sur la pratique des activités – illégales et/ou illicites – transfrontalières aux frontières nord-gabonaises, c'est-à-dire les causes de celles-ci, les acteurs qui les pratiquent, leurs différents modes opératoires...

Ces frontières sont celles qui délimitent d'une part le Gabon du Cameroun et d'autre part, le Gabon de la Guinée-Equatoriale, elles se localisent toutes dans la province du Woleu-Ntem. Ces espaces transfrontaliers représentent mon cadre spatial d'étude.

Pour mener à bien cette recherche, la démarche que j'ai décidé d'utiliser est inductive. Elle consiste à identifier aux cadres spatiaux d'étude les différents trafics illégaux qui s'y pratiquent.

¹⁷ Doctorant en Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, Habiter EA 2076.

¹⁸ Etats de thèse : « Qu'est ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ? »

¹⁹ Dans ce travail, j'entends par criminalité transfrontalière, l'ensemble des activités illégales et/ou illicites qui se pratiquent aux frontières septentrionales gabonaises. Le caractère illégal et/ou illicite de ces activités se trouve dans leur qualité criminelle et/ou délictuelle, c'est-à-dire contraire aux différentes législations nationale et internationale.

²⁰ Plus exactement, la pratique et l'usage de la frontière.

Pour y parvenir, la méthodologie retenue consiste à étudier à une échelle locale et régionale les espaces frontaliers gabono-camerounais et gabono-guinéo-équatorien.

Ainsi donc, la pratique du terrain est la base de mon investigation empirique et ma principale méthode de collecte de données. Elle m'est indispensable pour observer les flux frontaliers et les stratégies des acteurs qui les pratiquent.

Cependant, c'est de l'exercice de la collecte des données sur le terrain que ressortent les principales difficultés auxquelles je fais face dans le cadre de ce travail de thèse.

Cela me permet d'entrer dans la deuxième partie de mon intervention que j'ai titrée :

2 – Un travail de terrain compliqué

Le caractère officieux du phénomène que j'étudie combiné à la « suspicion » par les autorités gabonaises de toutes études qualitatives et quantitatives, dont elles n'ont pas le contrôle, a rendu difficiles mes enquêtes de terrain.

Je me suis, de ce fait, confronté à une double difficulté : il y avait d'une part, le caractère opaque des sources d'information et l'abus de pouvoir des dépositaires de l'autorité étatique, d'autre part.

2.1 Des sources d'informations opaques

Lors de mes enquêtes de terrain, j'ai dû faire face à plusieurs écueils qui m'ont, plus ou moins, compliqué la tâche.

J'étais confronté à l'opacité des sources d'informations. Celle-ci se caractérise par l'absence de données tant quantitatives que qualitatives. Au Gabon, la majorité des administrations ne possèdent pas de centres d'archives, il est donc difficile, dans ce cas, d'entrer en possession de certains documents officiels. De plus, la culture du secret est développée au Gabon, ou rien comme information ne doit être fourni à une personne non issue du sérail politico-administratif, pour parer cette difficulté, la recommandation ou le parrainage d'une haute personnalité est de mise.

J'ai également été sujet à méfiance et à suspicion de la part des agents affectés aux frontières (gendarmes et policiers) et des responsables administratifs et politiques, ceci parce que toutes

les enquêtes dont ils n'ont pas le contrôle sont perçues par le pouvoir politique au Gabon comme une menace à sa stabilité.

De plus, un dilemme s'est également imposé à moi : la contradiction de certaines données et informations officielles (comme les chiffres de la population gabonaise qui diffèrent selon le ministère de la planification et la cour constitutionnelle). Pour sortir de ce méli-mélo, il me fallait faire un tri et une analyse minutieuse de toutes ces données et de leur source.

2.2 Des dépositaires de l'autorité étatique réfractaires à toutes enquêtes de terrain

En dehors de ces difficultés d'ordre documentaire, j'ai aussi été confronté à des problèmes que je pourrais qualifier d'« humains ».

En effet, les personnes ressources que je devais rencontrer étaient, pour la plupart, hostiles envers ma personne. Ce qui leur déplaisait, c'était mon niveau d'étude, qu'elles n'avaient pas, et ces derniers dans leur imaginaire, me considéraient – à long terme – comme une menace à leur emploi, car il est susceptible dans le futur que je les remplace ou que je devienne leur supérieur hiérarchique. Pour manifester leur hostilité envers ma personne, ces derniers me donnaient des rendez-vous qu'ils n'honoraient pas et ils ne m'accordaient pas d'autorisations d'enquêtes de terrain. Certains faisaient également de la rétention d'information.

3 – Un travail de terrain enrichissant

Toutefois, ces difficultés ne m'ont pas résigné, bien au contraire, elles ont été une source de motivation pour moi. Car, un adage bien connu de chez moi, dit que « rien ne s'acquiert sans difficulté ». Néanmoins, je n'ai pas rencontré que des personnes de mauvaise foi, j'ai également rencontré des responsables administratifs qui m'ont apporté leur aide et leur connaissance du phénomène que j'étudie et la population locale a, elle aussi, été chaleureuse avec moi.

Rédiger une thèse sur la sécurité en Afrique centrale : entre secret-défense et confidentialité des informations dans les administrations.

Christian-Yann MESSE MBEGA²¹

Je voudrais d'abord remercier les organisateurs pour m'avoir associé à ce moment de réflexion sur « États de la thèse /Qu'est-ce qui fait épreuve dans le travail de thèse ? »

Le sujet sur lequel je vais m'entretenir avec vous s'intitule: « *Rédiger une thèse sur la sécurité en Afrique centrale entre secret-défense et confidentialité des informations dans les administrations* ».

À travers cette communication, je voudrais vous faire part et discuter avec vous des difficultés auxquelles je suis confronté ou auxquelles j'ai été confronté pour mener mes recherches dans les administrations civiles et militaires et auprès de la population de mon espace d'étude. Il s'agit notamment des difficultés liées à l'accès aux sources documentaires, lacunaires dans les administrations, des interviews limitées et l'absence d'un maillage sécuritaire.

Afin de mieux cerner l'objet de cette communication, je voudrais brièvement rappeler l'objet de ma thèse et la méthodologie choisie pour ma recherche.

Ma thèse porte sur la politique sécuritaire des organisations régionales en Afrique centrale et je m'intéresse particulièrement à la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)²².

La problématique de cette thèse est de savoir comment la CEEAC perçoit les menaces qui guettent son environnement. À partir de là, il s'agit de s'interroger sur les dispositions prises par cette organisation régionale pour faire face à ces menaces et s'interroger sur l'apport extérieur dans l'élaboration de cette politique sécuritaire.

L'Afrique centrale est une région polémogène. Sept des dix États qui la composent ont connu des conflits au cours de ces quinze dernières années. C'est aussi une région d'enjeux majeurs. Certaines frontières de ces États sont soumises à de nouvelles menaces

²¹ Doctorant en Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, Habiter EA 2076

²² CEEAC ou la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale. C'est une organisation régionale à vocation économique et sécuritaire qui regroupe les dix États suivants : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo (RDC), République centrafricaine (RCA), Gabon, Guinée-Equatoriale, Tchad Sao tomé. Le siège de la CEEAC se trouve à Libreville, la capitale du Gabon.

telles que la piraterie dans le golfe de Guinée, la criminalité transfrontalière, le terrorisme, les groupes armés transnationaux et transrégionaux tels que LRA et Boko Haram, le pillage de matières précieuses, les trafics illicites, etc.

À ces enjeux et menaces majeurs, s'ajoute le déficit de l'État de droit avec toutes les injustices qu'il engendre (la pauvreté, la défiance de l'autorité de l'État, etc.)

Le but mes enquêtes de terrain était d'aller rencontrer les acteurs de la sécurité régionale de l'Afrique centrale notamment ceux de la CEEAC afin de voir comment les menaces susmentionnées se manifestent sur le terrain et d'identifier les acteurs, leurs motivations ainsi que leur mode opératoire. J'ai donc organisé cette recherche à partir de la méthodologie suivante :

Méthodologie de la recherche

Je vais respectivement présenter ma méthode d'analyse et les outils mobilisés pour ma recherche.

-Méthode et démarche d'analyse.

Ma recherche s'appuie sur des représentations car l'identification d'une menace dépend de celui qui la perçoit. C'est une analyse diatopique car elle interpelle trois échelles à savoir l'échelle étatique - car ce sont des États qui forment les organisations régionales -, ensuite l'échelle régionale - c'est-à-dire l'institution elle-même - et enfin l'international dont les rapports que la CEEAC entretient avec les autres organisations régionales africaines et internationales. Pour mener cette recherche j'ai mobilisé un certain nombre d'outils.

-Outils de recherche

Les sources documentaires dans les administrations, les interviews avec les agents ayant déjà participé aux missions de paix et des entretiens sur le terrain auprès de la population.

La formulation de ce sujet implique des difficultés certaines, car elle touche à un domaine sensible. Aussi, le maillage des services de sécurité rend dangereux les entretiens notamment à cause des menaces liées aux trafics des armes légères et de petits calibres, drogues etc.

Ces aspects importants ont des conséquences sur ma recherche, autrement dit, lors de mes enquêtes de terrain au Cameroun et au Gabon, j'ai été confronté à plusieurs difficultés aux niveaux des administrations civiles et militaires du Gabon et du Cameroun et auprès de la population. La question centrale de cette communication est donc de savoir comment se manifestent les difficultés dans ma recherche et comment contourner les lacunes, les silences liés à une certaine culture du "secret" dans les administrations civile et militaire de l'Afrique centrale.

Je vais donc, dans le cadre de cette intervention, évoquer trois moments: premièrement, les difficultés liées à l'extraction des informations (I). Ensuite, les difficultés liées au traitement de l'information (II). Je finirai cette intervention par une note optimiste car j'ai pu contourner ces difficultés. Et peut-être ouvrir le débat sur une question qui serait de savoir comment cette expérience pourrait contribuer à mon devenir de doctorant et à ma construction de carrière en tant que futur chercheur (III).

1- Les difficultés liées à l'extraction des informations.

Les difficultés liées à l'extraction des informations se sont manifestées respectivement au niveau des sources documentaires que j'ai trouvées lacunaires et des interviews qui étaient limitées et parfois interrompues.

1.1 Les sources documentaires lacunaires

Je voudrais d'abord rappeler que les travaux qui portent sur la sécurité des organisations régionales en Afrique centrale sont plutôt rares. En dehors des travaux de Mvié Meka, Jean Delors biyogho bi Ntougou « la sécurité humaine », de A D. Ogoulat, Issa Saïbou, la plupart de travaux qui ont été menés s'intéressent à l'intégration économique et politique. Je peux citer les travaux de Dreux- Brézé, de Gonidec de Ropivia, et de R. Pourtier, Bennafla.

Ce déficit de sources documentaires se manifeste également au niveau du siège de l'organisation elle-même (CEEAC). En effet, la bibliothèque de la CEEAC n'est pas assez fournie, les documents qu'on y retrouve retracent seulement l'historique de l'organisation, les

différents traités et accords signés par l'organisation. Quand bien même il existe une commission qui est censée valoriser les travaux consacrés à l'organisation. Les documents que l'on y trouve ne sont pas autorisés à être photocopiés, le seul moyen était de les recopier.

1.2 Les interviews limitées

J'avais fait 5 mois de terrain, les 2 premiers mois ont été consacrés aux prises de rendez-vous, il me fallait déposer des lettres de recommandation dans les administrations publiques pour être reçu. Les délais de rendez-vous étaient non seulement longs mais aussi non respectés.

Les interviews qu'on m'a accordées étaient également limitées. Par exemple je n'ai pas pu rencontrer les responsables du département qui s'occupent du trafic des armes légères

1.3 Absence de maillages de service de sécurité dangereux

Lorsqu'on parle de maillages de la sécurité en Afrique centrale, on oppose généralement deux régions : la région dite « d'opulence » (c'est la frontière Gabon-Cameroun et la Guinée Equatoriale) qui vit une stabilité relative et « la région de la mort » ou « triangle de la mort » (Cameroun-Tchad –RCA) qui est généralement instable, et je n'ai pas pu m'y rendre pour des raisons de sécurité.

Au niveau de l'identification des réseaux et des modes opératoires des activités criminelles notamment le trafic de drogue. Cette activité est déjà illicite, échappe au contrôle des forces de sécurité. Aussi, se produit-elle en milieu rural, où les villages sont parfois espacés de 1 à 10 kilomètres. J'étais contraint de les parcourir.

Les trafiquants de drogues utilisent généralement des pistes qui relient les villages situés de part et d'autre des frontières Gabon-Cameroun et Guinée-Équatoriale. À ces difficultés s'ajoutent les gendarmes du poste de frontières qui, malgré mon visa n'hésitaient à me demander de « saluer le képi ». Une métaphore pour me demander de payer ma sortie ou mon entrée. Comme autre difficulté, il y avait le problème de la langue, notamment en Guinée Équatoriale où la langue officielle est l'espagnol.

2- Les difficultés liées au traitement des informations

En ce qui concerne les difficultés liées au traitement des informations, elles se manifestent également à deux niveaux. D'abord sur l'absence des données chiffrées et sur l'impossibilité de proposer des calculs

2.1 Absence de données chiffrées rendant les calculs difficiles

Cette absence est beaucoup plus manifeste dans les aspects liés au trafic de drogue, d'armes, etc., et dans les bilans des missions menées par l'organisation. Les rapports de terrain notamment sur les missions de paix qu'elle a effectuées sont tenus « secret » et il est impossible à un chercheur d'y avoir accès.

2.2 Impossible de proposer les calculs par manque de données fiables.

Faute de données de terrain, il m'est impossible de faire un certain nombre de calculs pour apprécier l'efficacité de la politique de la sécurité en Afrique centrale, notamment concernant les menaces liées au trafic. Les données sur les quantités de drogues saisies ne sont pas fiables, c'est le cas pour le nombre des armes légères en circulation dans la région par exemple qui reste une estimation loin de la réalité.

C'est également le cas quand il s'agit d'apprécier la sécurité humaine car les données qui sont fournies par la CEEAC pour apprécier par exemple la pauvreté à l'échelle régionale ou l'indice de développement humain ne sont pas fiables. Elles sont très différentes par rapport à ce que présentent d'autres institutions internationales. Comment contourner de telles difficultés ? Cette question m'amène à aborder le troisième point de ma communication qui est une perspective.

3- Perspectives

Je reste tout de même optimiste car j'ai pu contourner certaines difficultés, en intégrant d'autres sources de recherche notamment comme l'Assemblée Nationale française,

j'ai pu obtenir des informations assez intéressantes sur la sécurité régionale en Afrique centrale.

Aussi, au niveau de la CEEAC, je travaille régulièrement avec le chef de département de l'intégration humaine « paix et sécurité » de la CEEAC. Ce sont donc pour moi des avancées considérables qui me permettent de finir cette communication par une note optimiste en effet, comme le disent les Chinois, ce n'est pas le puits qui est profond c'est la corde qui n'est pas assez longue pour prendre de l'eau. J'ose espérer qu'avec ces nouvelles sources d'information, ma corde sera désormais assez longue pour prendre de l'eau.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je ne sais pas si j'ai été dans les temps mais je crois avoir fait de mon mieux pour essayer d'être bref. Merci.

La thèse : épreuve temporelle, épreuve spatiale.

Lauriane LÉTOCART²³

Mon sujet de thèse porte sur le tourisme littoral dans le Land du Mecklembourg-Poméranie. Le littoral allemand de la Baltique correspond à un des haut-lieux de l'origine du tourisme balnéaire en Europe et dans le Monde, à l'image des côtes anglaises ou belges. Il porte les traces de l'histoire allemande, marqué successivement par l'ancienne Prusse occidentale, la période nazie, la RDA puis la réunification du pays.

Le tourisme constitue alors une des clés de lecture de l'histoire, des représentations et des pratiques spatiales, et de la géopolitique de ce Land. La rencontre avec mon sujet et mon terrain d'étude a été assez délicate en regard de ma situation de Prag²⁴ et du caractère inconnu de mon terrain. Deux épreuves se sont alors dressées : l'épreuve temporelle et l'épreuve spatiale.

1) Les conditions de la thèse : une confrontation au temps.

La gestion du temps est un des obstacles majeurs que le doctorant doit surmonter. Aux impératifs administratifs, communs à tous les doctorants (« faire sa thèse en trois ans », fournir à chaque réinscription un état d'avancement des travaux...), s'ajoutent les contraintes temporelles propres à chacun, parfois difficiles à maîtriser. Mon statut de Prag est l'une d'entre elles. Avec un service de 384 heures d'équivalent TD - le double du service d'un Maître de Conférence -, des enseignements très divers, aussi bien en niveaux (licences, masters...), qu'en contenus (Travaux Dirigés, Cours Magistraux), et qu'en thèmes, généralement très éloignés de mon sujet de thèse (« les risques naturels », « la France », les questions au programme du Capes...), trouver du temps et de l'énergie pour se consacrer pleinement à son travail de recherche relève souvent du parcours du combattant ! Réussir à concilier les deux est une de mes préoccupations premières. Si une organisation rigoureuse est

²³ Doctorante en Géographie et PRAG, Université Picardie Jules Verne, Habiter le Monde – EA 4287

²⁴ Professeur Agrégé

certes nécessaire, je suis le plus souvent amenée à jongler entre mon travail d'enseignant et ma thèse. Cette posture entraîne un rapport particulier à la recherche. D'une part, le temps consacré à la réflexion est émietté : réserver quelques jours de la semaine à la thèse, voire quelques heures dans la journée, hache le travail de recherche, les lectures, les questionnements... La réflexion est alors saccadée, discontinue, d'autant plus qu'un temps de réappropriation, de remobilisation du travail effectué est nécessaire, ce qui ralentit la recherche... D'autre part, il peut exister un rapport d'évitement, difficilement avouable et peut-être inconscient, entre le doctorant-enseignant et son travail de thèse : ne serait-il pas plus rassurant de privilégier la préparation des cours et des TD au détriment de la recherche ? L'enseignement, par les résultats immédiats qu'il procure, à savoir le contact avec les étudiants, leur réception des cours, les copies à rendre, etc. ne serait-il pas plus confortable que la confrontation déstabilisante au travail de recherche et au terrain ? Interrogation qui conférerait à l'enseignement un statut d'excuse pour échapper, inconsciemment, à la recherche. Interrogation qui révélerait aussi une crainte, là encore peut-être inconsciente, d'affronter sa thèse, résultant de l'incertitude même du travail intellectuel de la recherche. Cette crainte est d'autant plus éprouvée que, face à mon terrain d'étude, complètement inconnu au début de ma thèse, je me sentais comme étrangère.

2- La double épreuve du terrain.

a) Se confronter à l'inconnu.

Ma première rencontre avec mon terrain est passée par le recours à différents médias, pas forcément très scientifiques mais utilisés communément par les touristes, à savoir les guides touristiques, des documents télévisuels, des sites internet aussi divers que wikipédia ou des sites consacrés au Land du Mecklembourg-Poméranie.

L'utilisation de ces sources m'a permis de découvrir mon terrain d'étude, de découvrir ces lieux touristiques, révélant des informations aussi simples mais essentielles, que le nom des lieux touristiques, leur localisation, leur répartition, leurs paysages...

Ces premiers matériaux constituent des apports bénéfiques à la construction du terrain d'étude mais soulèvent aussi un certain nombre de questionnements méthodologiques résumés dans le tableau suivant :

Sources	Apports	Limites
Document TV <i>L'Allemagne des bords de mer</i> (Deutschlands Küsten, W. Hauke, 2010)	- les lieux - les paysages de la Baltique et de certaines stations	- Traitement lacunaire des lieux - Un certain angle de vue adopté (un point de vue esthétique, ne montrant pas la réalité du paysage)
Internet (http://www.ostsee.de , http://www.mecklenburg-vorpommern.eu ...)	- Histoire des lieux, leur évolution temporelle - Les différentes activités	- discours promotionnels
Les guides Baedeker	- une « contextualisation » des lieux, des zones touristiques - un plus grand nombre de lieux présentés - des chiffres (taille des communes, prix des visites, des activités, des hébergements et de la restauration...) - des plans - des anecdotes	- risque d'une sélection des lieux par leur classement (les étoiles) des lieux peuvent être mis de côté - discours promotionnels : les endroits à voir. Tout n'est pas montré (les réhabilitations, les vestiges abandonnés de la RDA par exemple). - risque de se comporter comme touriste et non comme chercheur ?
Video You Tube	Les lieux qui font partie de l'imaginaire touristique (notamment en fonction du nombre de « vu »).	- fiabilité des images, montage des images ? - fiabilité des chiffres de consultation (qui consulte ? la même personne ? la vidéo a-t-elle été vue dans son intégralité ?...)

Cette phase de découverte avait aussi pour but d'opérer une première sélection des lieux.

Elle a été assez déstabilisante, mettant en question notamment ma propre légitimité par rapport à ce terrain d'étude :

- les lieux retenus sont-ils pertinents ?
- ne me suis-je pas laissée influencer, guider dans ma sélection par ces différents médias ?

- ne me suis-je pas comportée davantage comme une future touriste que comme une chercheuse ?

Une période de doute a succédé à cette phase d'élaboration du terrain, une période de remise en question qui est sûrement due au pouvoir du terrain communément reconnu dans les SHS en général et en géographie en particulier : un pouvoir de légitimation de la recherche, des hypothèses... Cette valorisation du terrain dans les milieux de la recherche a déjà été soulignée par l'ethnologue Martin de La Soudière²⁵, le terrain étant pensé comme le « réel », comme le berceau des faits, permettant d'« *atteindre la vie sociale dans sa vérité, la culture dans son épaisseur* ». La construction du terrain permettrait alors d'étayer des hypothèses, de les conforter, de les développer. Or lorsque le terrain est au préalable un total inconnu, les hypothèses sont quasi nulles...

b) Le terrain comme épreuve intellectuelle.

Face à mon terrain, j'ai donc adopté, involontairement, un double regard : celui du « doctorant-chercheur » et celui du « touriste », qui découvre avec émerveillement des lieux « exotiques », ce second regard risquant d'empiéter sur le premier... Mon premier travail de terrain a consisté à regrouper des informations diverses sur les lieux touristiques, comme cela a été précédemment mentionné, et aussi à le pratiquer « physiquement » au cours d'un circuit en juillet 2014, allant de Wismar aux stations balnéaires de l'île d'Usedom et permettant de voir concrètement les lieux, de se confronter aux pratiques touristiques. L'objectif de cette phase de terrain était de sélectionner les lieux susceptibles d'être pertinents pour ma thèse. Warnemünde (la station de Rostock), Heiligendamm (la plus ancienne station balnéaire d'Allemagne en voie de revitalisation depuis la réunion du G8 en 2007), les stations « vertes » de la presqu'île de Darss (Zingst, Prerow, Ahrenshoop), les stations réputées des îles de Rügen et d'Usedom (Sellin, Binz, les « Kaiserbäder »...), Prora - le complexe balnéaire nazi-, des stations en déclin comme Putbus sur l'île de Rügen, etc. ... Une multitude de lieux à étudier m'est apparue : des lieux semblables par leur organisation spatiale, par les pratiques touristiques qui s'y développent ; des lieux différents par les dynamiques spatiales (des

²⁵ Martin de La Soudière (1988), « L'inconfort du terrain » in *Terrain*, vol. 11, pp. 94-105.

stations établies qui se modernisent comme par exemple Sellin, des lieux en reconversion touristique comme à Rostock avec le développement de la plaisance et du tourisme de croisière, des lieux en réhabilitation à l'instar de Prora...). Ces nombreux lieux légitimaient le choix à la fois de mon terrain et de mon sujet. Les matériaux sont enfin là, devant moi ; il ne me reste plus qu'à les exploiter ! Néanmoins plusieurs écueils se sont dressés. Le premier est le souci d'exhaustivité : comment être sûr d'avoir choisi tous les lieux intéressants alors que je ne connais pas ce littoral baltique et que je découvre mon terrain ? N'aurais-je pas oublié des lieux touristiques importants ? N'aurais-je pas retenu des lieux secondaires ? Un effort de problématisation de la démarche est alors nécessaire pour choisir de manière pertinente les lieux qui composeront mon terrain. Le second écueil est l'accumulation de matériaux. Que faire face à cette multiplicité des lieux ? Comment les analyser, les étudier ? En fonction des similitudes et des différences de leur organisation spatiale ? Quel classement opérer ? À partir de quels critères : le critère chronologique, celui de la nature des lieux touristiques, celui de leurs dynamiques spatiales ? Le travail de typologie est à faire et est d'autant plus difficile lorsque le terrain d'étude est encore mal connu... Si le classement des lieux en fonction des simples formes de pratiques touristiques, à savoir le tourisme vert, le tourisme balnéaire, le tourisme culturel, etc. a constitué une première base de distinction, il s'est vite révélé peu pertinent pour la recherche. En effet, le rapport entre le lieu et les formes de pratiques touristiques a été présenté, depuis les travaux de l'équipe MIT²⁶, comme peu opérationnel. Ne faudrait-il pas concevoir une typologie des lieux qui dépasserait ce simple rapport, au profit d'une typologie qui lie dynamiques spatiales et pratiques touristiques en regard de l'épaisseur historique des lieux qui jalonnent ce littoral baltique ?

3- Conclusion : le temps et le terrain, des épreuves intellectuelles

Au début de ma thèse, la gestion du temps et la rencontre avec cet inconnu qu'était mon terrain ont donc constitué des obstacles difficiles à surmonter. Ces deux épreuves révèlent en fait une relation particulière, assez déstabilisante entre moi et la thèse, entre moi et le terrain. S'est d'abord établi un rapport de crainte dû à la fois à mon métier d'enseignant et au caractère inconnu du terrain. Comment être à la hauteur du travail intellectuel à accomplir en

²⁶Équipe MIT (2012), *Tourismes 1. Lieux communs*, Édition Mappemonde, 319p.

thèse ? Comment connaître ce terrain ? Cette crainte est en fait révélatrice d'une submersion de la doctorante que je suis par la course au temps et l'accumulation de connaissances sur les lieux à étudier, cette submersion noyant la réflexion, la démarche intellectuelle. S'est ensuite instaurée une relation d'« illégitimité » avec la thèse et le terrain. Serai-je en mesure de produire un discours pertinent, une pensée géographique alors que je ne connais pas vraiment le terrain d'étude ? Cette remise en question de ma propre légitimité par rapport à mon sujet se fait, peut-être, paradoxalement, plus vis-à-vis de moi-même que vis-à-vis de mon entourage universitaire en général et de mon directeur de thèse en particulier.

Néanmoins, ces épreuves temporelle et spatiale ne doivent pas être des excuses, responsables d'un ralentissement du rythme de la thèse. Elles doivent être affrontées, dépassées, analysées et peut-être constituer une composante de la thèse, de sa méthode, du cheminement intellectuel qu'elle permet à la fois pour la rechercher et pour soi-même.

Habiter une thèse en CIFRE

Cécile GREVIN²⁷

« Qu'est-ce qui fait preuve dans le travail de la thèse ? ». A la lecture de cette thématique, aborder la question des conditions de recherche en bourse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) me semblait une opportunité. Opportunité qui m'a conduite à une réflexion sur mon positionnement en tant que doctorant chercheur et en tant que doctorant salarié. Cette dualité est la définition même d'une convention CIFRE. « Depuis 1981, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) finance les CIFRE dans le double objectif de placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser les collaborations de recherche entre le milieu académique et les entreprises.²⁸ » Certes, consciente des orientations qu'entraînent l'engagement dans la CIFRE, je n'avais pas perçu dans sa globalité l'influence, les avantages et les contraintes qui peuvent découler entre le monde de la recherche et le monde de l'action. Cette journée m'a permis ainsi de poser un cadre sur les difficultés et bien au-delà, c'est-à-dire sur ma relation à mon terrain et les méthodes mises en place.

Mise en contexte de la thèse CIFRE

Le Conseil général de la Somme a développé un projet global de développement du territoire, le Grand Projet Vallée de Somme. Depuis 2008, les pouvoirs publics ont eu la volonté de placer la fleuve Somme au cœur de ce projet. La complexité d'un tel projet est qu'il est nécessaire de dépasser cette « simple réappropriation » du fleuve pour arriver à créer avant tout une « conscience territoriale ». Véritable projet de développement appuyé sur les principes du développement durable, le Grand Projet Vallée de Somme se veut conçu pour et avec les habitants. Épine dorsale physique du département, le fleuve Somme constitue de fait son axe historique et économique : 70% des Samariens, – les habitants de la Somme –, vivent à moins de cinq kilomètres de ses rives. Les pouvoirs publics ont ainsi eu beau jeu de le constituer en un fil conducteur visible et fédérateur destiné à mobiliser et mettre en synergie l'ensemble des forces vives présentes sur le territoire. Depuis 2009, le

²⁷ Doctorante CIFRE en Géographie, Université Picardie Jules Verne, Habiter le Monde – EA 4287

²⁸ Plaquette d'informations Cifre Conventions http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/pdf/plaquette_cifre.pdf

Grand Projet Vallée de Somme est entré dans une phase opérationnelle avec l'engagement d'un certain nombre de projets d'aménagement et de développement structurants, portés par le département.

La mise en place d'un partenariat entre l'université de Picardie Jules Verne, à travers le laboratoire « Habiter le Monde », et le Conseil général de la Somme s'est construite autour de la volonté d'appréhender, de mesurer la réception et l'appropriation de ce projet par les Samariens. Et, de s'interroger également sur la pertinence du choix d'un élément physique - le fleuve Somme - comme support au renforcement d'un sentiment d'appartenance. Derrière ce travail d'analyse des actions menées et de recherche, il s'agit aussi d'apporter des éléments offrant la possibilité de continuer à alimenter le projet. Cela toujours dans l'optique de valoriser et de développer le territoire.

Intérêts et limites de la recherche action dans le cadre d'une bourse CIFRE

➤ Etre au cœur de l'action : les aspects positifs

Mon statut au sein du Conseil général est celui de chargée d'études. Mon temps est réparti entre le Conseil général et mes recherches.

J'ai débuté mon contrat en avril 2012 en tant que chargée de mission à temps plein pendant quatre mois. Cette étape fut très constructive car elle m'a permis de m'intégrer au sein du Conseil et de découvrir les contours et les projets du Grand Projet Vallée de Somme. Cependant, au moment où mon contrat CIFRE fut effectif, début septembre 2012, je me suis laissée emporter par le « tourbillon » du travail et des missions qui m'étaient confiées. Je n'ai pas pris conscience tout de suite que je continuais à être plus une employée à part entière qu'une étudiante en CIFRE. Je travaillais mes missions à temps plein car cela me plaisait énormément.

Seulement, lors de mes suivis avec mon directeur de thèse, Olivier Lazzarotti et mon co-directeur, Denis Blot, je me suis aperçue que cette situation ne pouvait pas durer. Ils m'ont rapidement alerté. Cela retardait trop mon travail de recherches. Je ne pouvais pas avancer durablement en ne consacrant qu'une journée ou deux par semaine sur mes travaux de thèse.

Chaque fois, j'étais obligée de reprendre des éléments que j'avais déjà vus. Je ne pouvais pas poser les choses sur la durée.

Dès lors, j'ai redéfini ma répartition de mon temps : c'est-à-dire deux jours et demi au sein du Conseil général et le reste de la semaine, consacré à la faculté et à mes recherches comme mon contrat le stipulait dès le départ.

Malgré ces balbutiements, ma présence quotidienne m'a permis d'être dans une situation privilégiée pour mon terrain de recherches. Cette immersion permet d'analyser et de comprendre les contours du projet porté par le Département.

Le contrat CIFRE oriente la méthodologie choisie pour travailler son terrain de recherche. Il offre la possibilité au chercheur de dépasser la « simple » observation pour s'orienter vers l'« observation participative ». *« Dans le cas de la « simple » observation, on se retrouve à l'extérieur du groupe pour le décrire. Dans le cas de l'observation participante, on cherche à s'intégrer au groupe, à en faire partie pour mieux l'étudier »* (DIAZ, 2005).

En effet, j'ai pu participer aux réunions, aux échanges formels et informels, à la construction des projets en cours, aux innovations. Au-delà, de cette immersion, l'accès à l'ensemble des documents est également facilité.

Dans le cadre d'une commande qu'il s'agisse d'une plaquette, d'aménagement, il m'a été possible de suivre toutes les étapes du processus. La proximité aide à recontextualiser les décisions.

Afin de mieux comprendre ma position et mon travail, voici en quelques lignes, un exemple simple. Lors de mon arrivée et les années qui suivirent, une des missions qui m'a été confiée a été celle de la réalisation de films. Mon travail a consisté à partir d'un thème défini par mes supérieurs de construire le contenu, le contenant et la diffusion. Cela m'a permis de comprendre : le choix des différents thèmes, de comprendre comment les prestataires étaient choisis, la construction du scénario, le choix des intervenants... enfin l'ensemble des stratégies de la commande à la réception la plus large.

➤ **Les limites et les contraintes dans le cadre de recherches en CIFRE**

La réalisation d'une thèse en contrat CIFRE pose des limites tant au niveau du cadre purement professionnel que celui de la recherche. Certaines limites semblent communes à un bon nombre de doctorants CIFRE mais d'autres sont davantage liées aux personnes, aux encadrants et au doctorant lui-même.

Pour ma part, une des problématiques qui s'est posée les premiers mois de mon contrat, a été de délimiter clairement mon rôle et mes fonctions. Au début de notre recherche, nous nous situons dans une phase plus d'exploration et de lectures. Ce qui peut amener à avoir des difficultés à clairement définir le contour de notre thèse. Ce qui m'a amené de façon récurrente à me trouver confronté à des situations et des remarques parfois délicates à gérer. *« Cela peut t'intéresser dans le cadre de ta thèse »*. Cette remarque pouvait émaner tant de ma responsable que des directeurs d'autres services. Mon travail de thèse devenait une sorte de « fourre-tout ». De nombreuses missions de l'ordre du cadre professionnel semblaient pouvoir se rattacher à mes recherches. Ce qui n'était pas le cas pour toutes. Dès lors, des incompréhensions naissent entre les attentes purement professionnelles et celles de mon travail de recherche. Mes missions étaient de façons récurrentes réajustées par mes supérieures pour répondre aux orientations politiques données au projet sans tenir compte de la cohérence entre mon travail de recherche et celui au sein du Conseil général.

Au-delà, de ces incompréhensions, cela fait apparaître un décalage entre le temps de la réflexion universitaire et le temps de l'action territoriale.

Pour compenser au mieux ces situations, il est nécessaire de conserver des échanges réguliers entre l'employeur, le doctorant et les enseignants. Pour répondre au mieux aux attentes de l'ensemble des parties, il faut accepter de faire évoluer le projet initial. Les compromis sont nécessaires pour offrir un cadre serein au doctorant afin qu'il finalise sa thèse.

Un autre élément m'apparaît encore difficile à gérer. Il est celui de la distanciation. Cette notion de « distanciation » s'intègre dans la définition même d'un contrat CIFRE, c'est-à-dire la recherche-action. *« A ce niveau, chercheurs et praticiens « fusionnent » pour fonder un acteur collectif de la recherche-action, et c'est grâce à cet acteur collectif que la*

R-A de type stratégique déplace la question de l'implication. « Fusion » des rôles ne signifie pas « confusion » : ce n'est pas parce qu'à un certain moment un chercheur agit sur la réalité sociale qu'il devient incapable de distanciation. » (Verspieren, 2002). Une tension entre engagement et distanciation naît. Le doctorant se trouve pris dans l'engrenage du travail, dans les discours véhiculés par ses supérieurs mais aussi par les pouvoirs publics et par des réflexions plus personnelles. Il faut rester vigilant : chose qui n'est pas toujours aisée. Le doctorant doit rester dans son rôle de chercheur : il n'est qu'un observateur. Son implication par ses actions directes ne doit pas prendre le dessus et vice-versa.

Une autre contrainte peut s'imposer au doctorant, celle du temps. L'immersion sur une longue durée ne facilite pas le détachement ni la gestion du temps. Un tiraillement se crée entre la volonté d'avancer dans son travail de recherche et son implication au quotidien dans les différents dossiers dont le doctorant est responsable. Son activité en tant que salarié peut rapidement devenir envahissante faisant passer petit à petit ses recherches au second plan. Le doctorant ne s'inscrit plus dès lors dans une recherche action mais seulement dans une activité de chargée d'études.

Conclusion

Dans le cadre d'un contrat CIFRE, comme dans de bon nombre de situations, les difficultés et les avantages se télescopent. Cette position d'entre deux justifie en grande partie certaines réalités. Au-delà d'une expérience personnelle forte, ce type de contrat reste très constructif professionnellement.

La principale difficulté de cette recherche doctorale, mais qui en même temps fait son intérêt, réside dans son caractère contemporain. En effet, il s'agit de travailler sur des jeux d'acteurs situés dans le temps présent, imposant une mise à distance nécessaire à tout travail scientifique. Or, l'association du doctorant au sein de l'équipe du projet peut parfois compliquer cette prise de recul. Cette dernière peut se faire en appliquant de façon équilibrée sa répartition entre son temps de travail et ses recherches et en définissant de façon précise sa fiche de poste en corrélation avec ses recherches. Si ces éléments sont clairement explicités dès le début de son contrat Cifre, le doctorant pourra ainsi tirer tous les avantages et attentes de ce type de contrat.

Retour sur la première année de doctorat. L'épreuve de thèse et le cadre théorique.

Camille MORTELETTE²⁹

Ce papier étant la retranscription d'une communication, une certaine oralité a volontairement été conservée.

Je ne voulais pas forcément vous parler de mon projet de thèse en faisant une audition bis. À la fois parce que je ne souhaite plus vraiment m'imposer ce genre d'expérience avant un petit moment mais aussi parce que j'en suis à un stade de ma réflexion où les choses s'agencent doucement mais que les blocs ne sont pas encore bien constitués ; j'avais donc peur de ne pas réussir à être réellement audible si je m'y prenais de cette manière. Je me propose donc de vous parler aujourd'hui de mon projet de thèse de manière assez introspective, comme une sorte de bilan après un an de doctorat en gardant bien à l'esprit que le thème de cette journée est l'épreuve de thèse et donc des difficultés que l'on peut rencontrer en chemin.

Je suis en thèse depuis octobre 2013. Thèse qui bénéficie d'un financement à moitié Région, à moitié Université.

Mon sujet « La reconversion culturelle du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais. Projets de reconversion et renouvellement de l'identité territoriale » est un sujet fléché mais dont le thème correspondait parfaitement à mes aspirations scientifiques.

En master 1, j'ai travaillé sur les industries créatives à Lyon et en rentrant chez mes parents, du côté de Valenciennes, pour écrire mon mémoire comme tout étudiant pendant la pause estivale, je me suis rendue compte qu'il y avait des choses assez similaires qui s'y passait alors que dans mon esprit, les industries créatives étaient vraiment un secteur réservé aux métropoles les plus dynamiques. Pour moi c'était assez invraisemblable qu'une ville telle que Valenciennes se place sur ce créneau et puis petit à petit, chose encore plus invraisemblable,

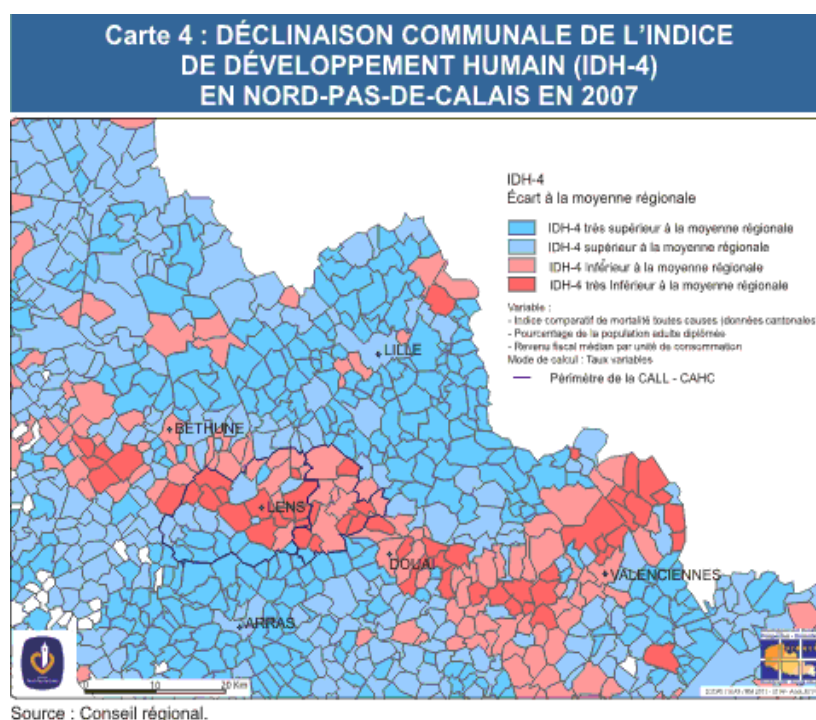
²⁹ Doctorante en Géographie, Université d'Artois, Discontinuités EA 2468

je me suis rendue compte que c'était un secteur assez développé dans l'ensemble de la région NPDC, jusque dans le Bassin Minier. J'ai alors commencé à me poser la question des espaces en déshérence et de leur devenir. Pour moi ça a été une vraie découverte, un moment de cristallisation de ma curiosité scientifique et de prise à bras-le-corps de toute une série de problématiques sur la reconversion culturelle, l'instrumentalisation de la culture et sur le pourquoi du comment des politiques urbaines. C'est donc à la fin de mon master 1 que je me suis dit « je vais faire une thèse sur la reconversion culturelle du bassin minier ». J'ai décidé de faire mon mémoire de master 2 sur la relance économique de la ville de Saint-Etienne grâce aux économies culturelles et créatives, avec un focus sur les politiques urbaines mises en place pour parvenir à cette fin. J'avais choisi un angle sur le changement d'image et le renouvellement de l'identité territoriale, thématiques qui me paraissent centrales quand on aborde la reconversion culturelle d'un ancien espace industriel et assez inspiré des théories de la géographie radicale anglo-saxonne avec des auteurs comme David Harvey mais aussi de la nouvelle économie géographique.

Ce cheminement m'a permis de m'approprier assez rapidement l'appel à projet de thèse lancé par Bernard Reitel et Jérôme Lageiste en mai 2013 et de pouvoir y réagir assez rapidement quand un doctorant bien intentionné me l'a fait passer. A quelques détails près, mes travaux de recherche antérieurs étaient en adéquation avec l'appel à projet de thèse – ce qui n'est pas forcément un réel avantage comme je m'en suis aperçue assez rapidement. Ce que je veux tenter de faire aujourd'hui c'est de voir le chemin parcouru dans mes questionnements et vous faire partager mes errements et les leçons que j'ai pu en tirer. Tout un programme, donc.

Je veux d'abord dresser un rapide tableau du Bassin Minier sur le plan économique, politique et social à partir de la fin de la mine pour que vous puissiez comprendre ce dont je vous parlerai par la suite.

La fin de la mine c'est 1990 à Oignies mais un lent processus de fermeture progressive des exploitations minières a lieu depuis les années 70. Or, la mine, dans le bassin minier, c'est le secteur qui emploie le plus de personnes. La fin de la mine est vécue tragiquement par la population car ce n'est pas seulement la fin d'un secteur d'activité, c'est aussi la fin d'un métier avec des savoir-faire bien spécifiques – et donc malgré les plans de reconversion industrielle une mise au chômage massive – et la mise à mal d'une culture ouvrière et sociale. Sur le plan social, justement, nous avons affaire une population en grande partie précarisée, captive, au taux de formation peu élevé. La visualisation d'une carte m'avait marquée, celle de l'IDH dans le NPDC par commune, on y voit très clairement se dessiner le Bassin Minier dans les indices les plus faibles.



Mais ce qu'il faut voir encore c'est qu'on a un territoire modifié en profondeur par l'activité qui n'a plus de raison d'être. Tout dans le bassin minier rappelle la mine et tout l'aménagement du territoire s'était fait en fonction de cette activité : chevalements, cavaliers, terrils, habitat et certains de ces espaces sont désormais des espaces en friche – quand ils n'ont pas été détruits-, envahis progressivement par la végétation et soumis aux aléas du temps.

Cependant, les années 90 correspondent aussi au moment de la culture contre la crise qui concerne notamment la Région NPDC mais aussi celui de l'extension patrimoniale, certains chercheurs comme Françoise Choay parlent même d' « inflation patrimoniale ». Processus qui fait que l'héritage industriel rejoint le bien culturel commun d'un groupe au même titre que les châteaux ou les églises. Ces deux mouvements ont été longs et initialement fortement centralisé, à travers la DRAC notamment. En effet, les collectivités locales, au niveau municipal surtout, se souciaient peu des politiques culturelles ou en avaient une vision assez « datée » dirons-nous ; c'était surtout sport et harmonie municipale pour dire les choses rapidement. Il faut bien comprendre que la culture politique du bassin minier est particulière : d'une certaine manière les maires ont remplacé les patrons des mines. Peu sont des professionnels de la politique. Ils se conduisent en « bon père de famille³⁰ », en gestionnaire

³⁰ Expression de Chantal Lamarre, ancienne directrice de Culture Commune, entretien du 27/03/14

au jour le jour. La plupart veulent tirer un trait sur la mine qui est jugée comme un passé douloureux et une certaine inertie règne. Le Bassin Minier est également assez compartimenté, il n'y a que très peu de collaboration inter-municipale, un esprit de clocher assez prononcé, probablement renforcé par l'habitat minier qui fonctionne en cités. Mais les lignes bougent progressivement grâce à la mise en place des communautés de commune et des SCoT qui incitent à la mise en place de projets communs.

Le Bassin Minier est donc soumis à des changements territoriaux et sociétaux qu'il m'a fallu qualifier, comprendre et surtout organiser et ça a été un de mes défis de l'année passée : m'approprier un nouveau cadre de référence et oublier mes anciens réflexes de classification.

1- Savoir lâcher prise et se constituer un nouveau cadre de référence

C'est sur les conseils de mes directeurs de recherche que je me suis penchée sur un cadre théorique en grande partie basé sur des sociologues comme Nicole Aubert ou Gilles Lipovetsky qui m'a amené à définir les trois concepts de modernité, postmodernité et hypermodernité et à les appliquer au bassin minier afin de bien poser les premières bases de ma réflexion.

J'en ai tiré un tableau, encore en construction, qui tente de montrer les évolutions sociétales, économiques et urbaines à travers ces trois concepts. Concepts qui montrent que le mot « postmoderne » qui tend à induire une rupture n'est peut-être pas le plus adapté pour parler de l'époque actuelle qui serait plus un moment de modernité poussé à son paroxysme.

Ça n'a pas forcément été très évident pour moi de m'adapter à ce nouveau cadre théorique. D'abord parce qu'il s'agit de concepts que je ne maîtrisais pas du tout mais aussi parce que j'étais arrivée en thèse avec certaines certitudes et certaines envies dans le traitement de mon sujet. Comme je l'ai dit en introduction, lors de mon travail préliminaire sur Saint-Etienne, j'avais une vision très économique de la question et je m'étais appuyée, notamment, sur les chercheurs de la nouvelle économie géographique. J'avais fait miens les concepts de compétitivité, d'injonction à l'innovation, et ça n'a pas du tout été facile de lâcher prise là-dessus. Je me suis quand même rendue compte au fur et à mesure de mes lectures de ce que pouvait m'apporter ce nouveau cadre théorique pour asseoir les bases de mon travail de recherche et les nouvelles pistes qu'il me permettait d'explorer comme l'hypothèse d'une face négative de l'hypermodernité et l'existence d'individus par défaut, théorie qui me paraît intéressante à appliquer à la population du Bassin Minier ; ou encore cette façon de voir la

modernité comme un outil de domination et l'hypermodernité comme un outil d'émancipation et de par exemple me poser la question de savoir si une marche forcée vers l'hypermodernité ne serait pas également un outil de domination. Ma première leçon a donc été non pas d'obéir en bonne petite doctorante que je suis et « de faire ce qu'on me disait de faire », mais de savoir remettre en question mes certitudes et d'élargir mes horizons de pensée. Ça été aussi d'accepter de me laisser guider et d'abandonner des réflexes de travail en solitaire.

Je vais maintenant rentrer un peu plus dans le vif du sujet et vous montrer mes réflexions un peu en l'état et le cheminement de ma pensée à partir de ce que j'ai appris cette année sur mon terrain.

2- « Qui trop embrasse, mal étreint »

Quand je dois répondre à la fameuse question « c'est sur quoi ta thèse ? », je réponds la « reconversion culturelle du Bassin Minier, tu sais, le Louvre Lens, l'Unesco, « tout ça » ». Mais c'est bien sûr loin d'être aussi simple et mon problème c'est que si j'épargne volontairement mes proches, j'ai pour moi-même une tendance quasi malade à l'exhaustivité.

Il n'y a bien sûr pas que les « deux géants » que représentent le Louvre et le Bassin Minier patrimoine mondial de l'Unesco. Il y a même des projets antérieurs comme Culture Commune, la scène nationale du Bassin Minier, qui est le premier projet culturel à avoir suscité une synergie entre les communes. Culture Commune est aux dires de son ancienne directrice la seule scène nationale de France à ne pas avoir de lieu propre de représentation et à se partager entre plusieurs salles dans différentes communes comme Lens, Béthune ou Sallaumines. Elle propose une offre culturelle à destination de la population du bassin minier et concentre ses efforts dans la démocratisation de la culture et la médiation culturelle. Chantal Lamarre décrit son action comme une lutte de tous les instants à la fois avec les maires en place pour les inciter à développer une offre culturelle et une politique culturelle plus pointues mais aussi avec la population « qu'il faut aller chercher et convaincre tous les jours ». D'autres initiatives plus récentes y ressemblent beaucoup et partagent la même philosophie comme le Boulon à Valenciennes – dédié aux arts de la rue – ou le site du 9/9 bis à Oignies qui mise beaucoup sur la médiation culturelle, avec les scolaires notamment. Ce qui est aussi intéressant à noter c'est que ces trois projets se trouvent sur d'anciennes friches minières aujourd'hui partiellement ou totalement réhabilitées.

Mais ceux sont bien sûr le Louvre-Lens et l'inscription du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'Unesco qui semblent avoir lancé quelque chose de différent sur le territoire : un changement de culture politique et de manières de faire mais aussi des projets symboliquement forts qui modifient le territoire dans son identité et son image.

Concernant l'inscription du BM au patrimoine mondial de l'UNESCO c'est surtout le montage du projet. Ce montage a été l'occasion d'un vrai engouement – qui n'a pas été immédiat - des différents acteurs du territoire, qu'ils soient élus ou techniciens, acteurs culturels ou économiques et ce, à différents échelons territoriaux. Cette collaboration relativement inédite dans le territoire qui nous intéresse s'est faite sur le long terme et, à mon sens, a vraiment démarré un changement de culture politique dans le Bassin Minier pour en arriver à cette fameuse culture du projet. Mais c'est aussi symboliquement fort car tout en renforçant une identité territoriale basée sur le passé minier de la région, l'image qu'on en a, à la fois à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du territoire, est amenée à changer. C'est l'occasion de voir ce passé industriel comme quelque chose de positif car reconnu par une grande instance qu'est l'UNESCO comme un patrimoine et un paysage remarquables. L'heure n'est donc plus à la honte d'un passé jugé stigmatisant mais à la revendication de valeurs qui seraient propres à l'espace vécu et d'une fierté retrouvée. C'est quelque chose que je veux vraiment analyser dans ma thèse. Voir derrière les mots et les mises en récit quelles sont les intentions des personnes qui ont été en charge de ce dossier mais aussi voir si cela touche réellement les habitants comme on nous le dit.

Concernant le Louvre-Lens maintenant, on est tout à fait dans la veine de ce qui s'est fait à Bilbao ou dans l'Emscher Park dans la Ruhr, c'est-à-dire le « parachutage » d'un équipement culturel hors contexte dans un espace anciennement industriel et depuis délaissé. Il correspond à ce qu'on attend en général de la reconversion culturelle et porte avec lui toutes les questions et les problématiques habituelles sur l'intégration architecturale et paysagère, sur la réception habitante, les espoirs de relance économique grâce au tourisme et au développement des industries créatives, le renouvellement urbain qui accompagne quasi systématiquement ce genre d'équipements et les effets pervers comme la gentrification. On retrouve vraiment là tout ce qui est déjà relativement bien connu dans la littérature scientifique grâce aux écrits de Bruno Lusso, Boris Grésillon, Elsa Vivant... Le Louvre-Lens a un effet d'entraînement indiscutable depuis son ouverture il y a deux ans : construction d'hôtels, de restaurants, renouvellement urbain dans son environnement proche et production de nouveaux espaces dans la ville de Lens, la fameuse résidence d'artistes de François Pinault qui va bientôt ouvrir ses portes, la genèse d'Euralens qui sur le modèle d'Euralille rassemble

les collectivités et les acteurs économiques autour de projets communs pour redynamiser la région de Lens et la volonté de créer un quartier créatif autour du musée... Et plutôt que de me poser la question du « est-ce que ça va marcher ? est-ce que c'est économiquement viable sur long terme ? » qui sont des bonnes questions mais qui ont déjà été posées, je veux plutôt tenter de comprendre comment tout ce grand bouleversement est légitimé dans les discours d'acteurs ; voir encore une fois quelle est la mise en récit et vérifier si cela colle avec la réalité, notamment en termes d'appropriation d'habitant. Pour ne citer qu'un exemple, les élus que j'ai vus parlent souvent du retour de la fierté, de rendre quelque chose aux habitants qui sont présentés comme des déshérités depuis la fin de l'activité minière. Mais quand on regarde d'un peu plus près les projets mis en place, on s'aperçoit assez rapidement que les habitants ne sont pas la cible principale des mesures prises : les créations d'emploi concernent davantage les cadres et les ingénieurs, la rénovation de l'habitat minier est là pour favoriser la mixité sociale – donc comprendre « faire sortir les fameux cadres métropolitains de Lille et leur donner envie de s'installer dans le Bassin Minier », les aménités urbaines créées et nouveaux équipements culturels ne semblent les concerner que très modérément, ou ne leur sont pas accessibles, et s'adressent davantage aux touristes. Peuvent-ils vraiment être fiers de quelque chose qui ne les concerne pas et ne cherche pas vraiment à les concerner ?³¹

On a donc des choses très différentes qui se passent dans le Bassin Minier quand on parle de reconversions culturelles et c'est ce qui fait la richesse du sujet à mon sens mais c'est aussi ce qui fait que j'ai parfois, voire souvent, du mal à me positionner.

Mon problème c'est que si je devais résumer mon sujet de thèse aujourd'hui, ce serait : comment les projets de reconversion culturelle sont-ils porteurs d'une nouvelle culture politique et d'une nouvelle identité territoriale, en tant que bouleversement de l'espace vécu, et quelle adéquation entre la mise en récit qui en est faite et les attentes de la population ?

Mais quelques mois auparavant ça aurait été sur le changement d'image d'un territoire qui passe par les économies culturelles et créatives et le *branding* territorial et sur les tensions qui peuvent exister entre cette nécessité de changement d'image et le risque de sentiment de dépossession d'un territoire de la part des habitants.

Et dans quelques mois ça pourrait tout à fait être comment la reconversion culturelle peut être génératrice d'une nouvelle production de l'espace et d'un renouvellement des traces de

³¹ Quelques jours après cette communication, une séance de travail avec des habitants de Sallaumines semble montrer que « oui ». Il s'agira donc de comprendre pourquoi par la suite.

l'ancienne activité et quelle peut-être la part d'appropriation habitante dans ces nouveaux projets ?

Et ces trois thèmes me passionnent et ces trois thèmes mériteraient à mon avis d'être traités.

Mais mon ancien directeur de recherche me répétait invariablement « qui trop embrasse, mal étreint » - je ne peux que souligner la sagesse de ses propos et je sais que je ne pourrai pas tout traiter, qu'un choix s'impose à moi mais je ne sais pas encore lequel faire, ni comment le faire, ni comment le justifier. J'ai souvent la sensation de naviguer entre deux eaux depuis quelques mois et à chaque fois que je pense avoir réglé le problème, avoir mieux compris ce qu'il fallait que je fasse et dans quelle direction je devais aller, ces problèmes reviennent à cause d'une discussion avec un acteur du territoire, à cause d'un ouvrage que je lis... J'en suis encore à espérer trouver l'articulation magique qui fera que je pourrai parler de tout, tout en sachant que je ne la trouverai probablement pas.

Ici c'est donc mon positionnement et la construction de mon objet de recherche qui me posent problème. La leçon que j'en retire c'est qu'on n'apprend pas tout seul à faire une thèse et que même un bon encadrement et une discussion régulière avec ses directeurs de thèse ne sont pas suffisants. Je pense, et vous me direz si je me trompe mais je pense quand même être dans le vrai, qu'il faut que je « sociabilise » davantage ma thèse, c'est-à-dire que je commence à rencontrer des personnes, chercheurs ou doctorants, qui travaillent sur ces thèmes ou sur le même terrain que moi afin d'avoir des éclairages différents et de pouvoir enfin répondre à mes questions grâce à des échanges de points de vue.

Il n'est pas toujours aisé lorsqu'on est en première année d'évoquer les problèmes que l'on rencontre parce que la difficulté est souvent de nature théorique et on se sent un peu stupide de ne pas y arriver. De même, à évoquer publiquement ces phases de découragement que l'on traverse, et qui sont pourtant si fréquentes – même plus tard paraît-il-, on peut avoir peur de sembler inapte à « faire le job ». Pourtant, pour moi, c'est juste reconnaître que devenir chercheur ça s'apprend et c'est pour ça qu'une journée d'étude sur le thème de l'épreuve de thèse, même s'il n'est pas toujours facile à aborder, est importante.

Je conclurai de manière assez simple en ouvrant sur ce qui est supposé m'attendre pour cette deuxième année. Schématiquement, on a l'habitude d'entendre que la deuxième année c'est celle du terrain. J'ai déjà commencé à rencontrer des acteurs clés du territoire et je pense que

j'ai bien fait car j'en ai déjà retiré des enseignements et je pense surtout qu'il est important de construire mon objet de recherche en même temps que je me familiarise avec mon terrain car ils s'alimentent l'un l'autre et que la thèse est comme le dit Jean-Pierre Olivier de Sardan³², censé être un cheminement itératif. Néanmoins, je perçois déjà quel genre de problèmes nouveaux vont se poser à moi car ils ont déjà commencé à émerger et ce sera mon positionnement face à ce terrain et ma relation à lui. Car s'il s'est avéré compliqué de gérer mon background scientifique en commençant ce travail de thèse, je pense qu'il sera tout aussi compliqué de gérer ce que j'appellerai, toute proportions gardées, mon héritage culturel et donc mon positionnement en tant que chercheuse. Il va me falloir apprendre à dépassionner un peu les choses, à savoir prendre le recul nécessaire et surtout à savoir observer mon terrain comme quelque chose d'extérieur à moi malgré mon histoire commune avec lui.

³² « Le projet de thèse, un processus itératif » in HUNSMANN M., KAPP S. (2013), *Devenir chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales*, éd. EHESS, Paris, 359 p.

CONCLUSION

De l'épreuve à la résolution : la co-construction de l'objet-thèse et du sujet-chercheur.

Clotilde BONFIGLIOLI³³, Lauriane LÉTOCART³⁴.

« Il essayait de vivre ce moment avec les
leçons de son passé et les rêves de son futur. »

Paulo Coelho, *L'Alchimiste* (1994), p. 140

Pourquoi la thèse est-elle une épreuve ? A quels processus répond-t-elle ?

En septembre 2014, lors de la première journée AAR à Arras, Yann Calbérac (MCF, Université de Reims) proposait une lecture de « *l'épreuve* » hors de son sens performatif ou psychanalytique. La notion d'épreuve renvoie habituellement à un examen, une expérience ou un état moral à braver. Yann Calbérac, dans un développement métaphorique, invita les doctorants à envisager son sens photographique et artistique. Selon cette acception, l'épreuve est également un essai pouvant être soumis à des corrections et des retouches. La thèse constitue pour beaucoup de doctorant.e.s une fin en soi. Pourtant, il convient bien de l'envisager comme un premier travail de recherche. Pourquoi ne pas appréhender la thèse telle l'épreuve sur papier d'un tirage photographique ? Afin de transmettre cette juste appréhension de l'épreuve de thèse, Yann Calbérac s'est inspiré de l'œuvre de Roland Barthes *La chambre claire : note sur la photographie* (Barthes, 1980)³⁵. L'image positive et immuable de la photographie résulte fatalement d'un négatif à un temps *t*. Ce qui reste de la thèse est un écrit qui conserve ce qui a été mais n'est déjà plus, telle la cible immortalisée d'une photographie.

Aussi, si la thèse n'est qu'une étape au sein d'un processus de recherche, il n'en reste pas moins que cet apprentissage doit être rigoureux car académiquement normé. La fabrique de la thèse ne s'apparente pas à un savoir-faire, transmis et répété. Pourtant, tout impensé marginalise l'aspirant.e docteur.e. En septembre 2015, Olivier Lazzarotti (Professeur,

³³ Doctorante-ATER, Université de Reims Champagne-Ardenne, courriel : clotilde.bonfiglioli@wanadoo.fr.

³⁴ Doctorante et PRAG, Université de Picardie Jules Verne, courriel : lauriane.letocart@u-picardie.fr

³⁵ BARTHES R. (1980), *La chambre claire : note sur la photographie*, Paris, Seuil, 200 p.

Université d'Amiens) a souhaité insister sur les injonctions contradictoires auxquelles sont soumis.es les doctorant.e.s. La thèse est l'unique diplôme universitaire accordant une grande liberté de pensée, d'écriture voire de temps. Il faut écrire son implication dans la recherche. Pour autant, des normes non-explicites d'écriture sont imposés par les organes évaluateurs (jurys de thèse, CNU) aux thésard.e.s qui doivent impérativement prendre en compte la fragilité de leur statut au regard des institutions. Des critères qualitatifs mais également quantitatifs rythment le travail d'écriture. La pression bibliométrique est réelle face à l'enjeu d'une qualification par le CNU.

Au-delà de ces exigences normées, l'exercice de la thèse impose une démarche réflexive, quand bien même elle ne s'inscrit pas toujours clairement dans le manuscrit. Les contributions de ce premier numéro témoignent de ces interrogations anxiogènes pour les doctorant.e.s relatives aux positionnements scientifiques et positionnalités (c'est-à-dire à l'affirmation d'une identité scientifique) ou aux négociations et confrontations sur le terrain ou avec les institutions. La thèse en sciences humaines est désormais marquée par le passage d'une science écrite sur le mode positiviste à une posture réflexive. Elle s'apparente à un parcours initiatique rythmé par des compromis, des stratégies et au sein duquel la question de la finalité du travail est essentielle. Toutefois, faire une thèse ne se résume pas à l'affirmation d'un moi pensant et cherchant. Les stratégies de professionnalisation ne doivent pas être perdues de vue. Elles s'avèrent même essentielles à en juger le nombre de participations liées aux thèses CIFRE ou émanant de doctorant.e.s étranger.e.s travaillant sur un terrain qui leur est familier et où les autorisations de recherche sont complexes. Aussi, doivent-ils s'assurer une voie d'insertion professionnelle dans leur pays d'origine.

Face aux impératifs de diversifications des débouchés professionnels en sciences humaines, ces journées et ce manuel n'ont pas vocation à devenir des notices explicatives à l'usage de doctorant.e.s ou de futur.e.s doctorant.e.s. S'ils cherchent à explorer la complexité de la co-construction de l'objet-thèse et du sujet-chercheur(e), c'est dans un esprit d'accompagnement et sans perdre de vue les finalités même de la recherche. Lors de ces échanges, l'ensemble des chercheurs qui sont intervenus ont tous insisté sur la question de l'écriture et de la lecture de la thèse. La plus essentielle des questions demeure « *pour qui écrit-on et pourquoi ?* ». Au-delà du rendu de la thèse, ces journées permettent d'aborder la question des demandes sociales, publiques et privées liées à nos savoirs. Elles cherchent à penser l'éventail des usages possibles des savoirs géographiques.

En cela, cette démarche s'avère parfaitement complémentaire des comités de thèse. Il s'agit d'accompagner la maturation d'une recherche tout autant que de poser la question de la rentabilité de l'exercice pour l'aspirant.e docteur.e. La publication de ces cahiers et les éclairages qu'ils apportent aux doctorant.e.s de nos trois laboratoires doivent surtout inciter à expérimenter et multiplier ces cercles d'échanges.